

UTILISATION et ENTRETIEN

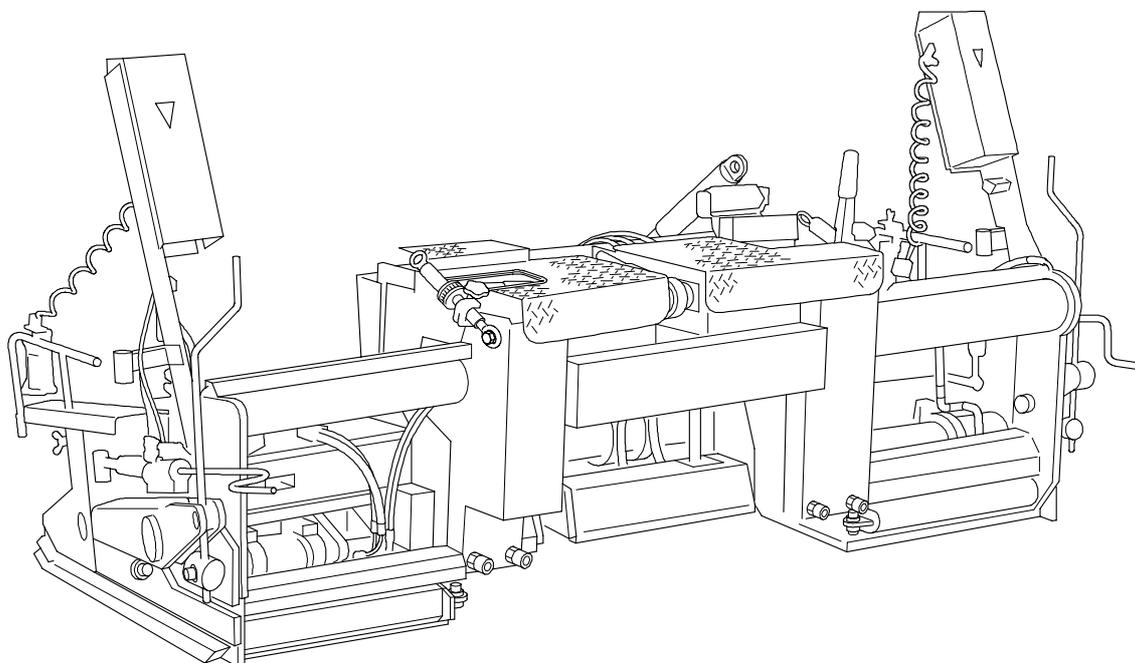


Table Dynapac V240V-(E) / V240TV-(E) Type 265 / 266 / 255 / 256

F

01-0114 4812010345 (A5)

A conserver dans le compartiment à documents en vue d'une utilisation ultérieure.

Valable pour:

_____ - _____
_____ - _____

Table des matières

V	Avant-propos	1
1	Consignes générales de sécurité	2
1.1	Lois, directives, règles de prévention des accidents	2
1.2	Symboles de sécurité, mots de signalisation	3
	« Danger » !	3
	« Avertissement » !	3
	« Attention » !	3
	« Nota » !	3
1.3	Autres indications complémentaires	3
1.4	Symboles d'avertissement	4
1.5	Interdictions	6
1.6	Équipement de protection	7
1.7	Protection de l'environnement	8
1.8	Protection contre le feu	8
1.9	Autres indications	9
2	Marquage CE et déclaration de conformité	10
3	Conditions de garantie	10
4	Risques résiduels	11
5	Utilisations erronées raisonnablement prévisibles	12
A	Utilisation conforme	1
B	Description de la table	1
1	Description de l'utilisation	1
2	Sous-ensembles	2
3	Caractéristiques techniques	4
3.1	Dimensions	4
3.2	Poids	4
3.3	Caractéristiques de réglage / d'équipement	5
3.4	Système de compactage	5
3.5	Installation de chauffage au gaz V240TV	6
3.6	Chauffage électrique V240TV-(E)	7
3.7	Chauffage électrique V240V-(E)	7
4	Emplacements des marquages et des plaques de types	8
4.1	Panneaux d'avertissement	10
4.2	Signes d'obligation, d'interdiction, d'avertissement	10
4.3	Autres avertissements et conseils d'utilisation	11
4.4	Plaque de type de la table (7)	12

C	Transport	1
1	Consignes de sécurité pour le transport	1
2	Chargement de la table démontée	2
2.1	Charger avec la grue	2
2.2	Chargement avec un chariot élévateur	3
D	Utilisation	1
1	Instructions de sécurité	1
2	Maniement de la table	4
2.1	Sortie/rentrée de la table	4
2.2	Réglage des tampers (o)	5
	Réglage de la vibration	5
3	Utilisation du système de chauffage au gaz avec surveillance de flamme	6
3.1	Utilisation de l'unité de commande et de surveillance	7
3.2	Schéma du système d'alimentation en gaz	9
3.3	Généralités concernant l'installation de chauffage au gaz	10
3.4	Branchement et contrôle d'étanchéité	11
3.5	Mise en service et contrôle du chauffage	12
	Procédure d'allumage	12
3.6	Fonctionnement de la surveillance de flamme	13
3.7	Pannes	14
3.8	Arrêt du chauffage	15
3.9	Remplacement de la bouteille de gaz	15
4	Chauffage électrique	16
5	Utilisation du système de chauffage électrique	17
5.1	Coffret de commande du système de chauffage	17
5.2	Généralités sur le système de chauffage	18
5.3	Surveillance d'isolation	19
	Défaut d'isolation	21
5.4	Mise en service et contrôle du chauffage	22
5.5	Utilisation de l'unité de commande et de surveillance	23
5.6	Arrêt du chauffage	24
E	Réglages et équipements	1
1	Instructions de sécurité	1
2	Montage général	4
2.1	Montage des tôles de limitation	4
3	Extension de table	5
3.1	Démonter les tôles de limitation	5
3.2	Préparer les pièces d'extension	6
3.3	Démontage des tôles de protection de tamper :	6
3.4	Montage de l'arbre d'entraînement de tamper	6
3.5	Monter la tôle de protection de tamper	6

3.6	Montage des pièces d'extension	7
3.7	Monter la tôle de limitation sur la pièce d'extension.	7
3.8	Raccordements de gaz pour le chauffage de table	8
3.9	Raccordements électriques du chauffage de table	8
4	Réglages	9
4.1	Réglage des pièces sortantes	9
	Position de base:	9
	Réglage fin, réglage pendant la pose :	9
4.2	Réglage de la hauteur des tamper	10
4.3	Réglage de la tôle de guidage du tamper :	10
4.4	Réglage des tôles frontales (type A)	11
4.5	Réglage des tôles frontales (type B)	11
4.6	Montage du modeleur de bordures	12
4.7	Réglage du profil en toit	13
4.8	Réglage de l'angle d'inclinaison	13
4.9	Correction de l'angle d'inclinaison Pièce de réglage / pièce centrale	14
F	Entretien	1
1	Indications de sécurité pour l'entretien	1
2	Intervalles d'entretien - table en général	3
3	Intervalles d'entretien - installation gaz	4
4	Intervalles d'entretien - chauffage électrique	5
5	Points de graissage	6
5.1	Tubes guides	6
5.2	Autres points de graissage et d'entretien	7
6	Points de contrôle	8
6.1	Guide des pièces sortantes	8
	Réglage du jeu des tubes de guidage	8
6.2	Nettoyage de la table	9
	Vider l'espace du tamper	9
	Nettoyer la tôle de limitation	10
6.3	Contrôle / réglage de tôle de guidage du tamper	11
6.4	Conduites hydrauliques	12
	Marquage de conduites hydrauliques / durée d'entreposage et d'utilisation	14
7	Installation de gaz	15
7.1	Bougies d'allumage	15
7.2	Réglage de la flamme	16
7.3	Injecteur du système de chauffage au gaz	17
8	Chauffage électrique	18
8.1	Vérifier la surveillance d'isolation	18
	Défaut d'isolation	20
	Défaut d'isolation	21
9	Lubrifiants	22

V Avant-propos

Manuel de service original

Pour utiliser correctement cet engin, il faut disposer de certaines connaissances. Celles-ci sont données dans les présentes instructions de service. Les informations sont présentées sous une forme claire et concise. Les chapitres sont organisés par ordre alphabétique. Chaque chapitre commence par la page 1. Les pages sont notées selon le lettre du chapitre et le numéro de page.

Par exemple : la page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Plusieurs options différentes sont également documentées dans les présentes instructions de service. Lors de l'utilisation de la machine et de la réalisation des travaux d'entretien, il est important d'observer la description correspondant à l'option existante.

Le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications dans le sens d'un perfectionnement technique tout en conservant les caractéristiques essentielles du type d'engin décrit, sans avoir à corriger simultanément les présentes instructions de service.

Dynapac GmbH
Wardenburg

Ammerländer Strasse 93
D-26203 Wardenburg / Germany
Téléphone : +49 / (0)4407 / 972-0
Fax : +49 / (0)4407 / 972-228
www.dynapac.com

1 Consignes générales de sécurité

1.1 Lois, directives, règles de prévention des accidents

-  Respecter systématiquement les lois, directives et règles de prévention des accidents en vigueur sur place, même s'il n'y est pas expressément fait référence dans ces pages.
L'utilisateur est seul responsable en cas d'inobservation des prescriptions et des mesures.
-  Les mises en garde, signes d'interdiction et d'obligation avertissent de dangers pour des personnes, la machine et l'environnement du fait de risques résiduels pendant le fonctionnement de la machine.
-  L'inobservation de ces mises en garde, interdictions et obligations peut se solder par des blessures mortelles.
-  La « directive Dynapac pour l'utilisation réglementaire de finisseurs » doit également être prise en considération.

1.2 Symboles de sécurité, mots de signalisation

Les mots « Danger », « Avertissement », « Attention » et « Nota » sont présentés sur fond de couleur dans les consignes de sécurité. Ils suivent une hiérarchie déterminée et indiquent, avec le symbole d'avertissement, la gravité du danger ou la nature de la remarque.

« Danger » !



Danger de dommages personnels.

Danger imminent qui se soldera par des blessures graves, voire mortelles, si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Avertissement » !



Danger possible pouvant se solder par des blessures graves, voire mortelles, si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Attention » !



Danger possible se soldant par des blessures de faible à moyenne gravité si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Nota » !



Indique un inconvénient, c-à-d. que peuvent se présenter des états ou des conséquences indésirables si aucune mesure correspondante n'est prise.

1.3 Autres indications complémentaires

D'autres indications et explications importantes sont désignées par les pictogrammes suivants :



pour les indications de sécurité à observer afin d'éviter la mise en danger de personnes.



Pour les indications à observer afin d'éviter tout dommage matériel.



Pour les remarques et les explications.

1.4 Symboles d'avertissement

Avertissement contre un point dangereux ou un danger.
L'inobservation des mises en garde peut se solder par des blessures mortelles.



Danger de happement.



Les éléments en rotation ou en mouvement dans cette zone de travail / près de ces éléments font courir un danger de happement. Attendre que les éléments soient arrêtés avant de travailler à ces endroits.



Tension électrique dangereuse.



Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table.



Charges suspendues.



Ne jamais se tenir sous une charge suspendue.



Danger de coincement.



Danger de coincement suite à l'actionnement de certaines parties, l'exécution de fonction ou à des mouvements de la machine. Veiller en toute occasion à ce que personne ne se trouve dans les zones dangereuses.



Risque de blessure aux mains.



Surface ou liquides surchauffés.



Risque de chute.



Mise en garde contre les risques des batteries.



Matières nocives ou irritantes.



Matières inflammables.



Bouteilles de gaz.



1.5 Interdictions

Ouverture / entrée / introduction de la main / exécution d'actions / réglages interdits pendant le fonctionnement ou pendant que le moteur d'entraînement tourne.



Ne pas démarrer le moteur/entraînement.
Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement quand le moteur diesel est arrêté.



Ne pas éclabousser avec de l'eau.



Ne pas éteindre avec de l'eau.



Entretien non qualifié interdit.
Faire effectuer l'entretien par du personnel qualifié.



Consulter Dynapac-Service

Feu, lumière non couverts et fumer sont interdits.



Ne pas commuter.



1.6 Équipement de protection

 Des réglementations en vigueur localement peuvent prescrire le port de différents équipements de protection. Observez ces règles !

Protégez vos yeux en portant des lunettes de sécurité.



Protégez votre tête en portant un couvre-chef approprié.



Portez une protection auditive.



Pour protéger vos mains, portez des gants de sécurité appropriés.



Portez des chaussures de sécurité.



Portez toujours des vêtements de travail près du corps.
Portez un gilet de sécurité pour que l'on vous voit à temps.



Portez une protection respiratoire si l'air est contaminé.



1.7 Protection de l'environnement

 Respecter systématiquement les lois, directives et règles pour la valorisation et l'élimination conformes des déchets, même s'il n'y est pas expressément fait référence dans ces pages.

Les substances dangereuses pour les eaux libérées pendant les travaux de nettoyage, d'entretien et de réparation, à savoir :

- lubrifiants (huiles, graisses)
- huile hydraulique
- carburant diesel
- liquide de refroidissement
- liquides de nettoyage

ne doivent pas pénétrer dans le sol ni parvenir dans les égouts.

Recueillir, entreposer et transporter ces substances dans des récipients appropriés et les diriger vers une filière d'élimination spécialisée.

Matière polluante.



1.8 Protection contre le feu

 Des prescriptions en vigueur localement peuvent exiger l'emport de moyens d'extinction appropriés.
Observez ces règles !

Extincteur !
(Équipement optionnel)



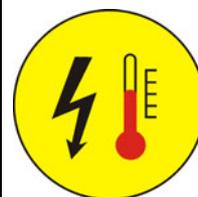
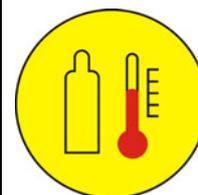
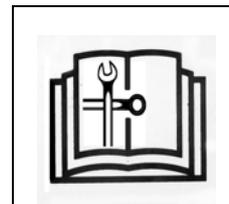
1.9 Autres indications

 Observer la documentation du constructeur ainsi que les documentations additionnelles.

 Par ex. Manuel d'entretien du fabricant du moteur

 Description / représentation en cas d'équipement avec un système de chauffage au gaz.

 Description / représentation en cas d'équipement avec un système de chauffage électrique.



- indique l'équipement de série.
- indique l'équipement hors fourniture.

2 Marquage CE et déclaration de conformité

(Pour les machines commercialisées dans la zone de la CE/CEE)

Cette machine possède un marquage CE. Ce marquage confirme que machine satisfait aux exigences fondamentales de santé et de sécurité conformément à la directive Machines 2006/42/CE de même qu'à toutes les autres réglementations en vigueur. La machine est livrée avec une déclaration de conformité dans laquelle sont spécifiées les réglementations et compléments en vigueur, de même que les normes harmonisées et les autres dispositions qui s'appliquent.

3 Conditions de garantie



Les conditions de garantie font partie de la livraison de la machine. Les conditions en vigueur y sont intégralement spécifiées.

La prétention à la garantie s'éteint dans les cas suivants

- Dommages dus à une défaillance de fonctionnement résultat d'une utilisation non conforme et une mise en œuvre impropre.
- Réparations ou manipulations par des personnes ni autorisées ni formées à cette fin.
- Utilisation d'accessoires ou de pièces détachées à l'origine de dommages et non approuvés par Dynapac.

4 Risques résiduels

Il s'agit des risques qui subsistent même quand toutes les mesures et précautions de sécurité possibles ont été prises pour minimiser les dangers (risques) ou faire tendre vers zéro la probabilité de leur survenance et leur portée.

Risques résiduels sous la forme de

- **Danger de mort ou de blessure pour les personnes sur la machine**
- **Risques que pose la machine pour l'environnement**
- **Dommmages matériels et limitation des performances et des fonctionnalités de la machine**
- **Dommmages matériels dans la zone de fonctionnement de la machine**

Causés par :

- Utilisation erronée ou inappropriée de la machine
- Equipements de protection absents ou défectueux
- Utilisation de la machine par un personnel non formé ou non instruit de sa mise en œuvre
- Pièces défectueuses ou endommagées
- Transport inapproprié de la machine
- Entretien ou réparation inappropriés
- Fuites de produits
- Emissions sonores et vibrations
- Utilisation de produits non autorisés

Les risques résiduels existants peuvent être évités par l'observation et la mise en pratique des prescriptions suivantes :

- Apposition de mises en garde sur la machine
- Avertissements, mises et gardes et instructions dans le manuel de sécurité et dans les instructions de service du finisseur
- Instructions de service de l'exploitant de la machine

5 Utilisations erronées raisonnablement prévisibles

Toute utilisation erronée raisonnablement prévisible de la machine est une utilisation abusive de celle-ci. Une utilisation erronée entraîne l'extinction de la garantie du fabricant, l'exploitant supporte seul la responsabilité.

Utilisations erronées raisonnablement prévisibles de la machine :

- Séjour dans la zone dangereuse de la machine
- Transport de personnes
- Quitter le poste de conduite pendant que la machine est en fonctionnement
- Enlèvement des dispositifs de protection ou de sécurité
- Mise en service et mise en œuvre de la machine hors du poste de conduite.
- Mise en œuvre de la machine avec la passerelle de table relevée
- Inobservation des prescriptions d'entretien
- Omission ou exécution déficiente des travaux d'entretien ou de réparation
- Lavage de la machine avec des nettoyeurs à haute pression

A Utilisation conforme



La « directive Dynapac pour l'utilisation réglementaire de finisseurs » est contenue dans la fourniture de cette machine. Elle est une partie constituante des instructions de service et doit rigoureusement être observée. Les règlements nationaux valent de manière non restreinte.

La machine de construction de routes décrite dans les présentes instructions de service est un finisseur pour la mise en place par couches d'enrobés, de béton cylindré ou maigre, de cailloux concassés pour la construction de voies ferrées et de mélanges minéraux pour les soubassements de revêtements routiers.

Le finisseur doit être employé et entretenu selon les directives décrites dans ces instructions de service. Toute autre utilisation de la machine n'est pas réglementaire et peut se solder par des dommages corporels ou des dommages au finisseur ou aux biens.

Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus est non conforme à la destination de la machine et, de ce fait, formellement interdite ! Il est absolument nécessaire de consulter le fabricant si la machine doit notamment être utilisée sur des terrains en pente ou pour des travaux spéciaux (construction de décharge, barrage).

Engagements de l'exploitant : Au sens des présentes instructions de service, est considéré comme exploitant toute personne physique ou juridique qui utilise le finisseur ou le fait utiliser à sa demande. Dans des cas particuliers (par ex. leasing, location), l'exploitant est la personne tenue de prendre en considération les obligations de fonctionnement citées, conformément aux accords contractuels établis entre le propriétaire et l'utilisateur du finisseur.

L'exploitant est tenu de s'assurer que le finisseur est exclusivement employé selon sa destination et que tout danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers est évité. Outre le règlement de prévention des accidents du travail, les règles habituelles de sécurité technique ainsi que les directives d'utilisation, d'entretien et de maintenance doivent être respectées. L'exploitant doit s'assurer que tout utilisateur a lu et compris les présentes instructions de service.

Montage d'accessoires : Le finisseur ne peut être utilisé qu'avec les tables de pose autorisées par le fabricant. Le montage ou la mise en place d'équipements supplémentaires qui influencent les fonctions du finisseur ou qui les complètent n'est permis que sur autorisation écrite du fabricant. Le cas échéant, une autorisation de l'Administration locale peut être requise.

Le consentement de l'Administration ne remplace toutefois pas l'autorisation du fabricant.

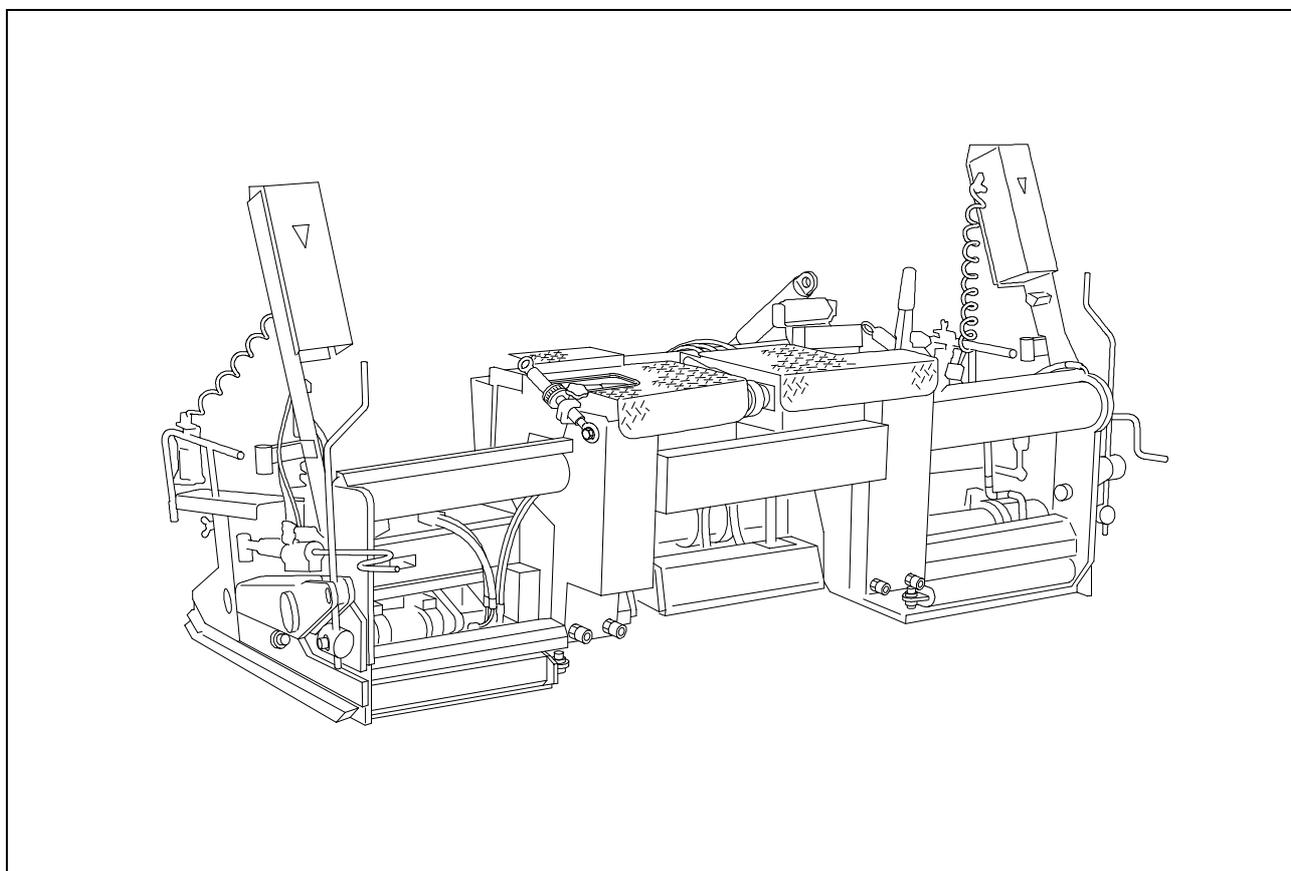
B Description de la table

1 Description de l'utilisation

La table V240V-(E) / V240TV-(E) s'utilise en combinaison avec un finisseur :

La table sert à la pose en couches de :

- enrobés bitumineux,
- béton cylindré ou de béton maigre,
- laitier de construction ferroviaire,
- mélanges minéraux non liés pour la confection de soubassements



 La table à manœuvre hydraulique est prévue pour des poses de largeur variable.

Pour les spécifications techniques de la table, voir la section « caractéristiques techniques ».

2 Sous-ensembles

Éléments de compactage et de vibration : Les coupeaux de compacteur (○) qui se rejoignent au centre évitent la formation d'un joint central.

La vibration supplémentaire améliore davantage le compactage et la structure.

Le compacteur (○) et le vibreur peuvent être mis en œuvre indépendamment l'un de l'autre. Leur vitesse peut être réglée.

Le réglage progressif de la vitesse permet d'atteindre des compactage optimaux avec les divers matériaux et épaisseurs de pose.

Table de base et pièces sortantes : Les éléments de table pouvant être sortis hydrauliquement de la partie centrale (« table de base ») permettent d'élargir la largeur de travail de la table par la simple pression d'un bouton.

Un système de guidage très élaboré assure une grande stabilité.

L'inclinaison et la hauteur des pièces sortantes par rapport à la table de base peuvent être réglées rapidement et simplement.



Ces réglages, les réglages de base de la table par rapport au finisseur et la forme de la chaussée sont décrits au chapitre E « Réglages et équipements ».

Pièces d'extension : Les pièces d'extension faciles à installer permettent d'élargir la largeur de travail.

Tôles de limitation : les tôles de limitation latérales évitent que le matériau de pose ne déborde vers l'extérieur.

Les composants optionnels suivants sont disponibles:

- patins réducteurs
- modeleur de bordures
- tôles de limitation chauffantes

Chauffage de la table : Deux systèmes de chauffage différents sont disponibles en option :

Chauffage au gaz : Conception éprouvée dans la pratique et manipulation sans problème sont les avantages de ce chauffage à flamme alimenté au gaz propane.

Une surveillance électronique de la température et de la flamme garantit des temps de chauffe réduits et des températures constantes.

Les conduites d'aération menant aux couteaux de tampers et les tôles latérales assurent une exploitation efficace de la chaleur.

Chauffage électrique : Le chauffage de table électrique se distingue par sa conception éprouvée dans la pratique, sa simplicité de maniement et sa facilité de service en raison de son fonctionnement sans entretien

Les différentes sections de chauffage sous la forme de rampes séparées, régulées indépendamment les unes des autres et installées judicieusement dans les plaques de sol et les couteaux de tampers de chaque section de table garantissent des temps de chauffe réduits, des températures constantes et une exploitation efficace de la chaleur.

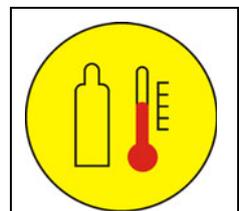
Si des pièces d'extension sont montées à la table, il suffit d'installer un seul connecteur du câble d'alimentation et de commande pour les relier aux pièces de table voisines.



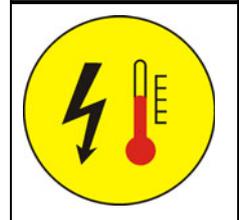
Les deux types de chauffage et leur emploi sont décrits dans les prochains chapitres de ce manuel de service.

Des symboles accompagnent les différentes descriptions et images :

- Description / représentation de l'équipement avec chauffage au gaz



- Description / représentation de l'équipement avec chauffage électrique



3 Caractéristiques techniques

3.1 Dimensions

	V240TV / V240TV-(E)	V240V / V240V-(E)	
Largeur de base	1,20	1,20	m
Largeur de travail : min. avec 2 patins réducteurs extension hydraulique jusqu'à	0,30 2,40	0,30 2,40	m
Profondeur des plaques de sol : Table de base Pièces sortantes	220 220	282 282	mm

 Elargisseur de table, voir le chapitre « Réglages et équipements ».

3.2 Poids

	V240TV / V240TV-(E)	V240V / V240V-(E)	
Table de base avec pièces sortantes	0,94	0,83	t
de plus : tôles de limitation par pièce d'extension 350 mm	70	70	kg

3.3 Caractéristiques de réglage / d'équipement

Profil de chaussée :	
- Plage de réglage	-1,5 %... +3 %
- Mécanisme de réglage	avec cliquet par chaîne
Réglage de la hauteur / l'angle des pièces sortantes	systèmes séparés
Système de lubrification :	points de graissage individuels

3.4 Système de compactage

Système de tampers	Tamper vertical
Course maxi du tamper	3,5 mm
Fréquence du tamper (réglage progressif)	0 ... 1500 1/min (0 ... 25 Hz)
Vibration (Option) (réglage progressif)	0 ... 3000 1/min (0 ... 50 Hz)

3.5 Installation de chauffage au gaz V240TV

Carburant (gaz liquéfié)	Gaz propane
Type de brûleur	Brûleur tubulaire
Commande de chauffage (coffret de commande sur la table)	Allumage électronique, surveillance de la température, surveillance de la flamme
Bouteilles de gaz - Contenance d'une bouteille - Poids brut d'une bouteille	1 unités 70 l 33 kg
Pression de service (après le manodétendeur)	env. 1,5 bar

3.6 Chauffage électrique V240TV-(E)

Type de chauffage	Chauffage électrique avec rampes de chauffage dans les plaques de sol et les couteaux de tamper	
Nombre de rampes de chauffage - par plaque de sol - par couteau de tamper	1 1	unité unité
Puissance de chauffage : - Table de base - plaque de sol - Table de base - couteau de tamper - Pièce sortante - plaque de sol - Pièce sortante - couteau de tamper - Pièce d'extension 350 mm - plaque de sol - Pièce d'extension 350 mm - couteau de tamper	975 450 975 450 600 250	Watt
Exemples de puissance totale du chauffage de table : - Largeur de travail 2,4 m - Largeur de travail 3,1 m	5700 7400	Watt

3.7 Chauffage électrique V240V-(E)

Type de chauffage	Chauffage électrique avec rampes de chauffage dans les plaques de sol et les couteaux de tamper	
Nombre de rampes de chauffage - par plaque de sol	1	unité
Puissance de chauffage : - Table de base - plaque de sol - Pièce sortante - plaque de sol - Pièce d'extension 350 mm - plaque de sol	975 975 600	Watt
Exemples de puissance totale du chauffage de table : - Largeur de travail 2,4 m - Largeur de travail 3,1 m	3900 5100	Watt

4 Emplacements des marquages et des plaques de types

	<p>Danger en cas d'absence ou d'erreur de compréhension des indications sur la machine</p>
	<p>L'absence d'indications sur la machine ou la mauvaise compréhension de celles-ci fait courir un danger de blessure !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas retirer le panneau d'avertissement ou de renseignement de la machine. - Remplacer immédiatement les panneaux d'avertissement ou de renseignement abîmés ou perdus. - Se familiariser avec la signification et la position des panneaux d'avertissement et de renseignement. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

Safety regulations for gas system

1. Fasten the gas bottles in the bracket provided and secure to prevent falling over and turning.
2. Do not remove gas without hose rupture protection and gas pressure regulator.
3. Gas bottles, valves and fittings must be checked recurrently for leaks every 2 years by an **expert**.
4. Leaks must be immediately reported to the **supervisor**. Suitable foaming agents must be used to detect leaks.
5. The bottle valves must be closed immediately in the event of leaks, prior to breaks, at close of work, when the burners are extinguished and in the event of fires.
6. Note the following to ignite the burners:
 1. Open the bottle valves and main shut-off valve. Press the hose rupture protection facility for several seconds.
 2. Actuate the heater switch; the automatic system runs.
 - Red lamp: **Malfunction**
 3. Fault finding by the **supervisor** only. Observe operating instructions.
7. Use only original Dynapac spare parts.

EN 4112027408

ATTENTION!

THE FOLLOWING CHECK MUST BE CARRIED OUT EACH WORKING DAY WITH THE ENGINE RUNNING.

1. Switch off all consumers / heating circuits.
2. Press the test button (1).
3. Press the reset button (2) for at least 3 seconds.
4. Observe operating instructions!

Atlas Copco

DATE: _____ TIME OF USE: _____

OPERATOR: _____ SIGNATURE: _____

Product identification: _____

Serial number: _____

Version: 08/2018

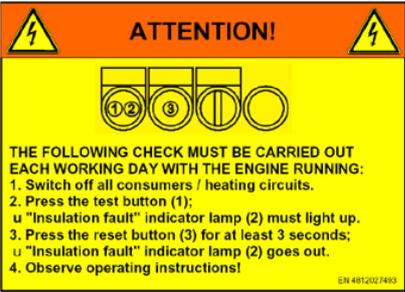
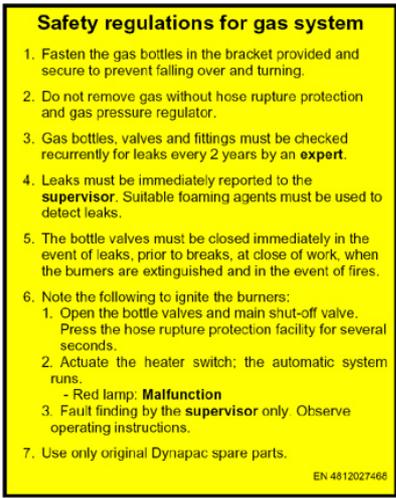
4.1 Panneaux d'avertissement

No.	Pictogramme	Signification
1		<p>- Avertissement - Danger de coincement ! L'emplacement où règne un risque de coincement peut être à l'origine de blessures graves, voire mortelles ! Maintenez une distance de sûreté par rapport à l'emplacement dangereux !</p>
2		<p>- Avertissement - Surface très chaude - Danger de brûlure ! Les surfaces très chaudes peuvent causer des blessures extrêmement graves ! Gardez vos mains à distance raisonnable de la zone dangereuse ! Utilisez la tenue ou l'équipement de protection !</p>

4.2 Signes d'obligation, d'interdiction, d'avertissement

No.	Pictogramme	Signification
3 **		<p>- Tension électrique dangereuse !</p> <p>Les composants accompagnés de ce symbole peuvent uniquement être ouverts, contrôlés et remplacés par des électriciens confirmés.</p>

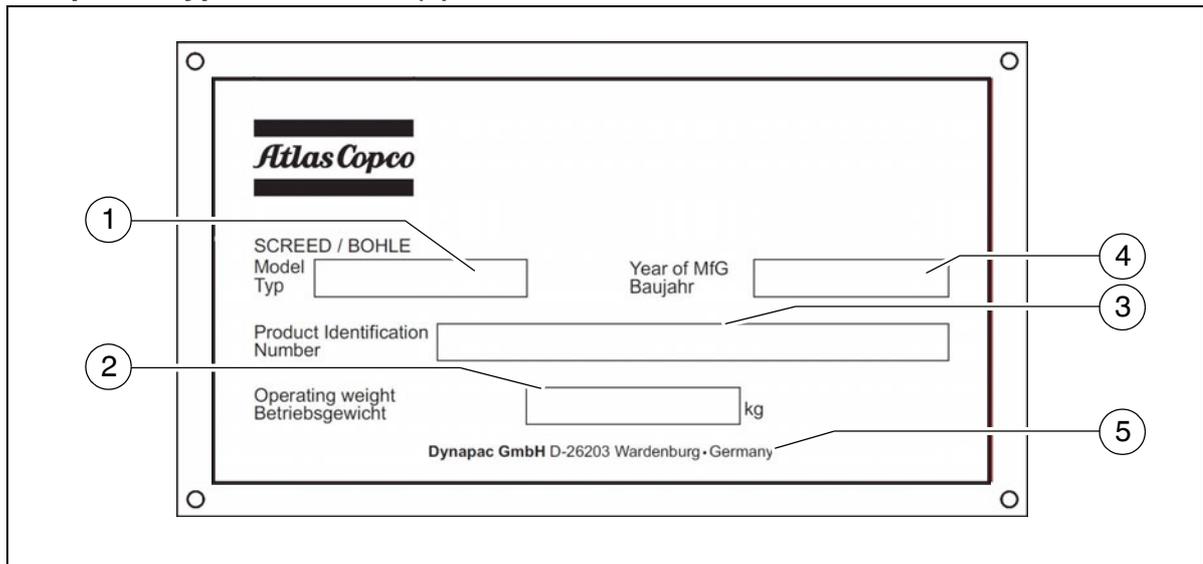
4.3 Autres avertissements et conseils d'utilisation

No.	Pictogramme	Signification
5 **	 <p>ATTENTION!</p> <p>THE FOLLOWING CHECK MUST BE CARRIED OUT EACH WORKING DAY WITH THE ENGINE RUNNING:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Switch off all consumers / heating circuits. 2. Press the test button (1); u "Insulation fault" indicator lamp (2) must light up. 3. Press the reset button (3) for at least 3 seconds; u "Insulation fault" indicator lamp (2) goes out. 4. Observe operating instructions! <p>EN 4812027493</p>	<p>- Attention ! Danger, tension électrique. Chaque jour, avant la mise en service de la machine, le personnel doit vérifier la surveillance d'isolation ! L'inobservation des consignes quotidiennes peut se solder par des blessures graves, voire mortelles. Observez les indications du manuel de service</p>
6 *	 <p>Safety regulations for gas system</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fasten the gas bottles in the bracket provided and secure to prevent falling over and turning. 2. Do not remove gas without hose rupture protection and gas pressure regulator. 3. Gas bottles, valves and fittings must be checked recurrently for leaks every 2 years by an expert. 4. Leaks must be immediately reported to the supervisor. Suitable foaming agents must be used to detect leaks. 5. The bottle valves must be closed immediately in the event of leaks, prior to breaks, at close of work, when the burners are extinguished and in the event of fires. 6. Note the following to ignite the burners: <ol style="list-style-type: none"> 1. Open the bottle valves and main shut-off valve. Press the hose rupture protection facility for several seconds. 2. Actuate the heater switch; the automatic system runs. - Red lamp: Malfunction 3. Fault finding by the supervisor only. Observe operating instructions. 7. Use only original Dynapac spare parts. <p>EN 4812027466</p>	<p>- Consignes de sécurité concernant l'équipement gaz Danger en raison d'une utilisation impropre. Le personnel de la machine doit avoir lu et compris les consignes de sécurité avant de mettre la machine en service. L'inobservation des consignes de sécurité peut se solder par des blessures graves, voire mortelles.</p>

* Uniquement pour l'équipement « Chauffage gaz »

** Uniquement pour l'équipement « Chauffage électrique »

4.4 Plaque de type de la table (7)



Pos.	Désignation
1	Type de table
2	Poids maximum en service de la table
3	Numéro de la table
4	Année de construction
5	Fabricant

C Transport

1 Consignes de sécurité pour le transport



Danger d'accident si le finisseur et la table ne sont pas convenablement préparés et si le transport n'est pas effectué dans les règles.

Réduire la table jusqu'à sa taille de base et démonter toutes les pièces éventuellement rapportées.

Démonter toutes les pièces en saillie ainsi que toutes les pièces lâches (tôle de limitation, télécommandes etc.). Dans le cas d'un transport avec une autorisation spéciale, bloquer ces parties.

Ranger dans les caisses prévues à cet effet toutes les pièces non fixées à demeure sur la table.

Après le transport, remonter convenablement tous les équipements de protection.

2 Chargement de la table démontée

 Chargement et transport de la table **fixée** au finisseur : voir les instructions de service du finisseur.

La table doit être réduite jusqu'à sa taille de base. Les pièces en saillie ou détachées ainsi que les bouteilles de gaz du chauffage de table (○) doivent être démontées, les raccords hydrauliques et électriques doivent être retirés.



Respecter les capacités du chariot élévateur ou de la grue et des ustensiles de levage (chaînes, câbles, crochets etc.).



Pour les poids et les dimensions de la table, voir le chapitre B, section « Caractéristiques techniques ».

2.1 Charger avec la grue

 AVERTISSEMENT	Danger par charge en suspension
	<p>La grue et / ou la machine soulevée peut basculer au moment du levage et causer des blessures graves, voire la mort !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser uniquement les points marqués pour soulever la machine. - Observer le poids en service de la machine. - Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse. - Utiliser uniquement des accessoires de levage de capacités suffisantes. - Ne pas laisser de chargement ou de pièces non fixées sur la machine. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

Accrocher les crochets aux points prévus (1, 2).

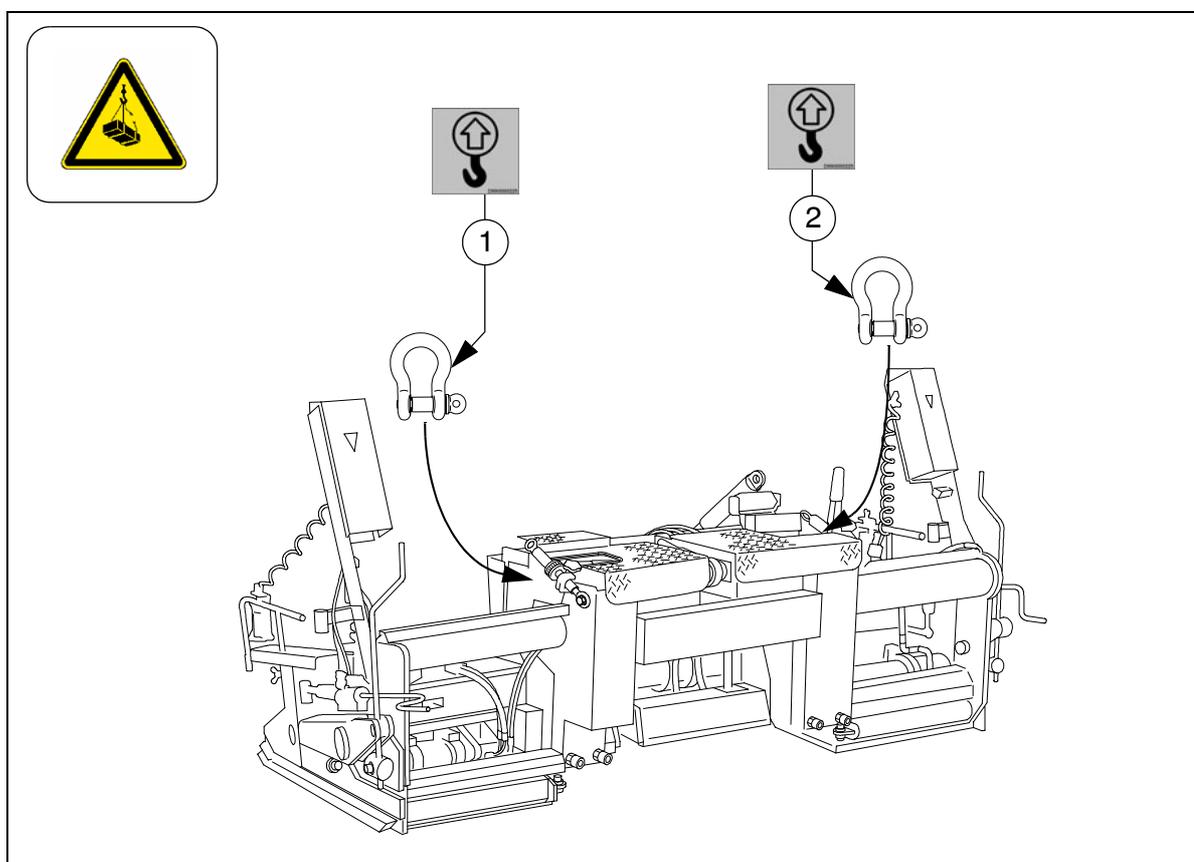
- ⚠ Si la table n'est pas accrochée en position horizontale, de l'huile ou de la graisse peut s'échapper.
Danger pour l'environnement!

2.2 Chargement avec un chariot élévateur

- ⚠ Toujours garder à l'esprit le fait que le centre de gravité de la table ou de la caisse d'accessoires peut **être à l'extérieur**.



Si le chargement est effectué avec un chariot élévateur, danger de basculement de la charge ou de chute de pièces. Ne pas séjourner dans la zone dangereuse!



D Utilisation

1 Instructions de sécurité



Tout maniement non convenable de la table ou de son système de chauffage présente un danger pour les personnes.

- Vérifier que tous les dispositifs de sécurité et capots sont en place et fixés comme il se doit.
- Réparer immédiatement tout dommage constaté. La mise en œuvre de l'engin est interdite en cas de défaut.
- Pendant le travail, s'assurer en permanence que personne n'est en danger.
- Ne pas transporter de personnes sur la table!

 DANGER	Danger en raison d'une utilisation impropre
	<p>Une utilisation impropre des machines peut se solder par des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - La machine peut uniquement être utilisée pour l'utilisation prévue, conformément à sa destination. - Seul un personnel formé peut faire fonctionner la machine. - Les opérateurs de la machine doivent se familiariser avec le contenu du manuel de service. - Éviter les mouvements saccadés de la machine. - Ne pas dépasser les angles de rampe et d'inclinaison admissibles. - Maintenir fermés les capots et volets pendant le fonctionnement. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

 AVERTISSEMENT	Danger de happement par des pièces de machine en rotation ou en mouvement
	<p>Les pièces de machine en rotation ou en mouvement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse. - Ne pas approcher la main de pièces en rotation ou en mouvement. - Porter uniquement des vêtements près du corps. - Observer les panneaux de danger et d'avertissement. - Pour effectuer des travaux d'entretien, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

	Danger de coincement par des pièces en mouvement de la machine
	<p>Les pièces de machine en mouvement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none">- Tout séjour dans la zone dangereuse pendant le fonctionnement est interdit !- Ne pas introduire la main dans la zone dangereuse.- Observer les panneaux de danger et d'avertissement.- Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.
	Surfaces chaudes !
	<p>Les surfaces, également à l'arrière des habillages, ainsi que les gaz d'échappement du moteur ou du chauffage de câble peuvent être très chauds et causer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none">- Portez votre équipement de protection personnel.- Ne pas toucher les parties chaudes de la machine.- Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement sur la machine refroidie.- Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Maniement de la table

 Pour toutes les fonctions générales du finisseur et de la table qui ne concernent pas spécifiquement **cette** table, voir les instructions de service du finisseur.

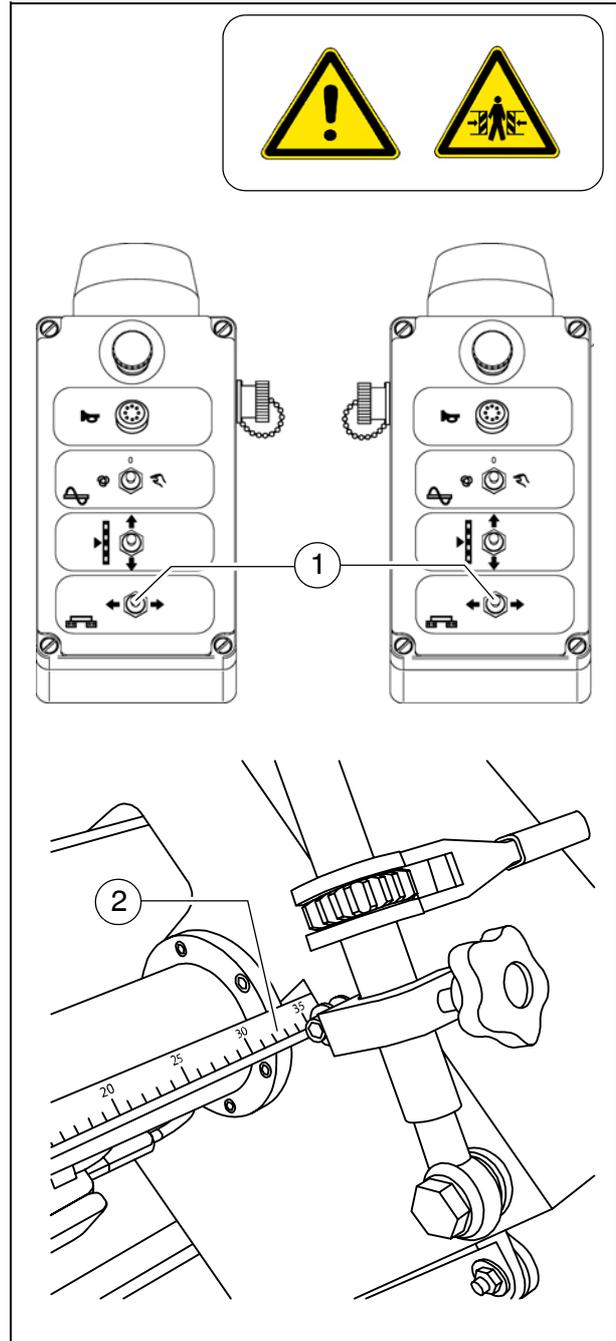
2.1 Sortie/reentrée de la table

Afin de rentrer ou de sortir les pièces sortantes réglables hydrauliquement :

- Actionner l'interrupteur (1) sur les télécommandes à droite et à gauche de la table (en option, sur le pupitre de commande du finisseur).
- Les clignotants d'avertissement de la table (sur les télécommandes) clignotent.

 Lors de la rentrée et de la sortie des pièces sortantes : danger d'écrasement. Aucune personne ne doit se tenir dans la zone de danger.

- Les pièces sortantes comprennent une échelle (2) permettant de relever la largeur sortie.



2.2 Réglage des tampers (O)

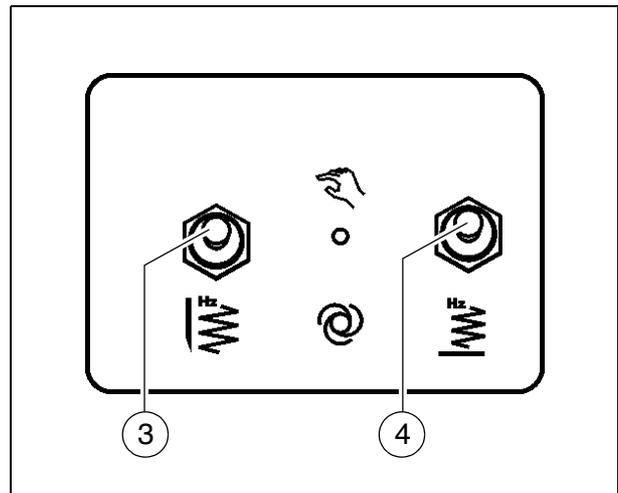
La fonction des tampers est commandée par l'interrupteur (3) sur le pupitre de commande du finisseur (voir le manuel de service du finisseur).

La fréquence de tampers (nombre de courses par minute) se règle avec le régulateur de vitesse du tamper (5).

Plage de réglage :

0 – 1500 min⁻¹ =

0 – 25 courses par seconde



Réglage de la vibration

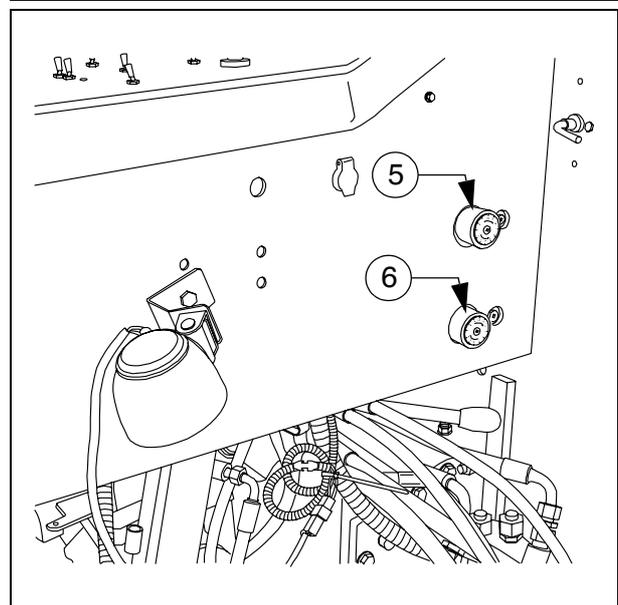
La fonction de vibration est commandée par l'interrupteur (4) sur le pupitre de commande du finisseur (voir le manuel de service du finisseur).

La fréquence de vibration se règle au moyen du régulateur de vitesse de la vibration (6).

Plage de réglage :

0 – 3000 min⁻¹ =

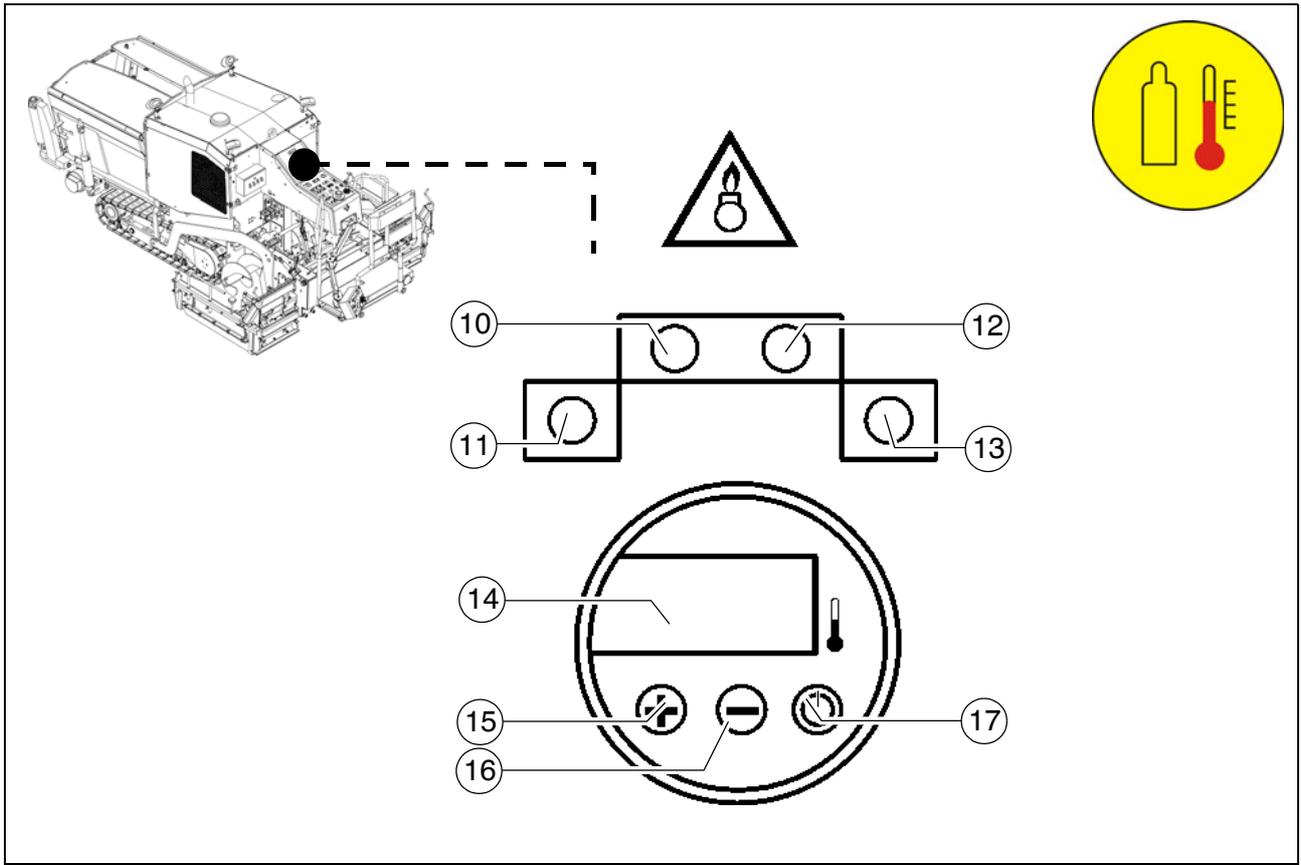
0 – 60 courses par seconde



3 Utilisation du système de chauffage au gaz avec surveillance de flamme

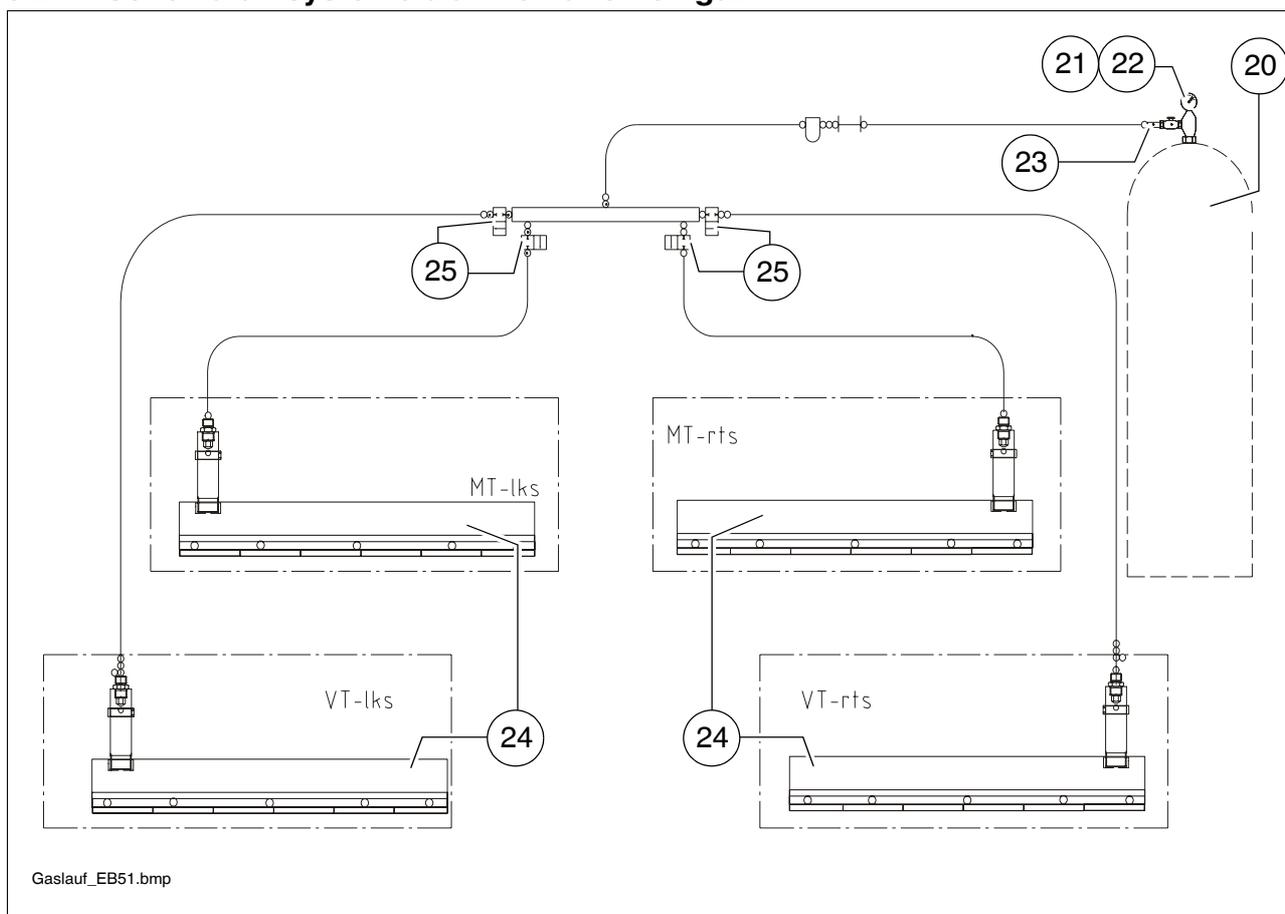
<p>AVERTISSEMENT</p>	<p>Danger - installation fonctionnant au gaz</p>
	<p>L'utilisation et l'entretien de l'installation de gaz effectués de manière impropre peuvent causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne transporter les bouteilles gaz vides et pleines qu'avec le bouchon de protection afin de protéger les valves. - Sur le finisseur, fixer les bouteilles de gaz avec les sangles fournies pour éviter qu'elles ne se retournent, qu'elles ne basculent ou qu'elles ne tombent de la machine. - Avant la mise en service du chauffage, vérifier l'étanchéité des conduites de gaz dans toute la zone de chauffage. Remplacer immédiatement les tuyaux endommagés. - Fermer les robinets principaux et les valves des bouteilles de gaz si le chauffage n'est pas utilisé. - Pour les transferts du finisseur, transborder les bouteilles de gaz du finisseur dans un autre véhicule et les transporter dans celui-ci en respectant toutes les consignes de sécurité. - Faire effectuer un contrôle chaque année par un expert. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

3.1 Utilisation de l'unité de commande et de surveillance



Pos.	Désignation	Description abrégée
10	Affichage des défauts	- Affichage de défaut de la pièce centrale gauche, rouge
11	Affichage des défauts	- Affichage de défaut de la pièce sortante gauche, rouge
12	Affichage des défauts	- Affichage de défaut de la pièce centrale droite, rouge
13	Affichage des défauts	- Affichage de défaut de la pièce sortante droite, rouge
14	Affichage	<ul style="list-style-type: none"> - Indique la température effective du chauffage de table. - Affiche les messages d'état du chauffage de table. <p> Quand le réglage de température est modifié, la température de consigne est affichée pendant quelques secondes avant de repasser à la température effective.</p>
15	Touche « Plus »	<ul style="list-style-type: none"> - La pression sur la touche a pour effet d'augmenter la température de consigne. <p> La plage de réglage de température est de 20 - 180°C</p>
16	Touche « Moins »	<ul style="list-style-type: none"> - La pression sur la touche a pour effet de réduire la température de consigne. <p> La plage de réglage de température est de 20 - 180°C</p>
17	Touche « MARCHE / ARRÊT »	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la mise en marche et l'arrêt du chauffage de table.

3.2 Schéma du système d'alimentation en gaz

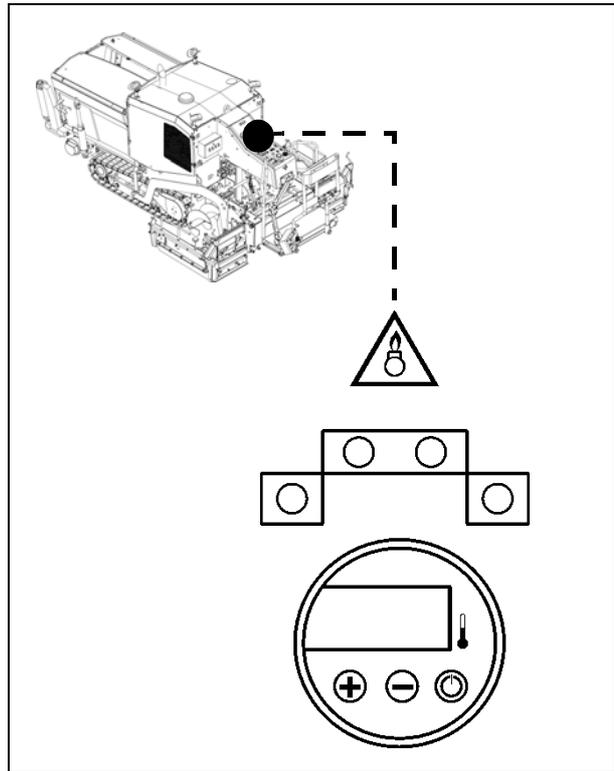


Pos.	Désignation
20	Bouteilles de gaz
21	Robinets des bouteilles
22	Manodétendeur
23	Sécurités à la rupture de tuyau
24	Brûleur
25	Electrovannes

3.3 Généralités concernant l'installation de chauffage au gaz

Le chauffage de la table est alimenté au gaz propane (gaz liquide). La bouteille de gaz est installée sur le finisseur.

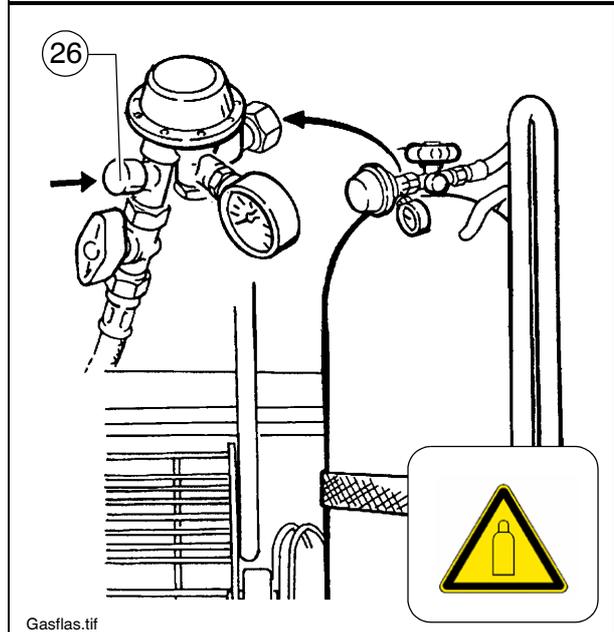
 La commande du chauffage se trouve sur le finisseur.



Avant la mise en service du chauffage, observer les points suivants :

- La bouteille de gaz doit obligatoirement se trouver à l'emplacement qui lui est réservé sur le finisseur et être maintenue en place avec la sangle fournie. La bouteille doit être fixée de telle manière qu'aucune rotation sur son axe longitudinal ne soit possible, même pendant le fonctionnement du finisseur.

- L'installation de gaz liquide ne doit pas être utilisée sans sécurité à la rupture de tuyau (26). De la même manière, le montage de la valve du manodétendeur est obligatoire avant chaque mise en service.



- La pression de gaz ne doit pas tomber en-dessous de 1,0 bar. Risque de déflagration dans le brûleur!
- Tous les tuyaux à gaz doivent être contrôlés avant leur utilisation pour l'éventuelle présence de dommages visibles et être remplacés immédiatement par de nouveaux tuyaux en cas de défauts évidents.

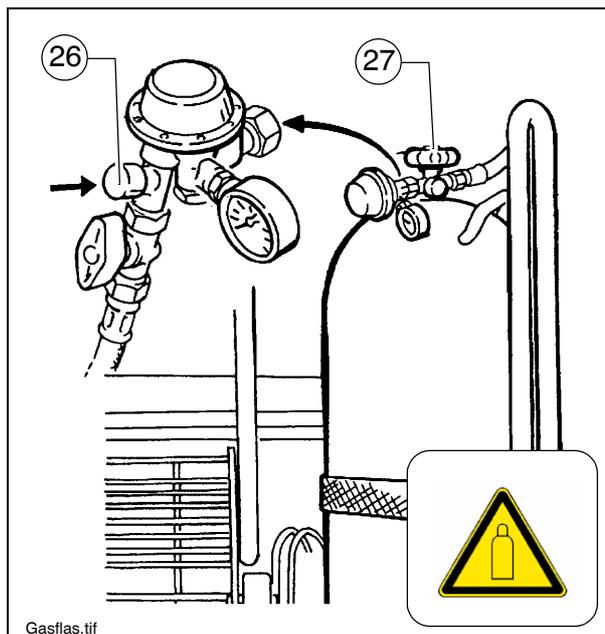


En cas de manipulation des bouteilles de gaz et de travaux sur l'installation de chauffage à gaz : danger d'incendie et d'explosion.
Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de flamme ouverte !

3.4 Branchement et contrôle d'étanchéité

Le système de conduite de gaz de la table de base et des pièces sortantes est fixe. Raccordement de la bouteille de gaz :

- Dévisser la coiffe du robinet de bouteille.
- S'assurer que la vanne de fermeture rapide est fermée.
- Vérifier si le robinet de la bouteille (27) est correctement vissé.
Monter sur la bouteille le tuyau à gaz avec le manodétendeur et la sécurité à la rupture de tuyau (26).



Nota :

Les raccords de gaz ont toujours un filet à gauche !

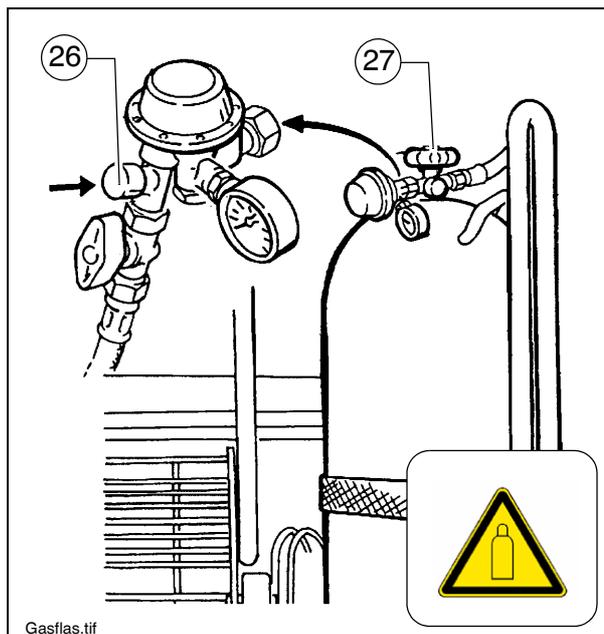


Faire attention à l'étanchéité du système de conduite de gaz.

3.5 Mise en service et contrôle du chauffage

L'installation de chauffage au gaz est alimentée avec une bouteille de gaz.

- Vérifier si l'interrupteur général de la batterie est enclenché.
- Ouvrir le robinet de la bouteille (27). Libérer la vanne de sécurité en poussant la sécurité à la rupture de tuyau (26).
- Ouvrir la vanne de fermeture rapide.

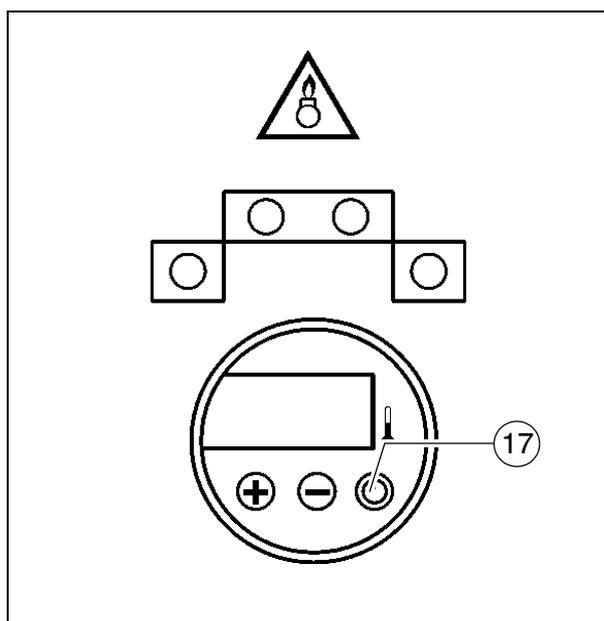


Respecter l'ordre suivant afin que la phase d'allumage et de chauffe se déroule sans problème :

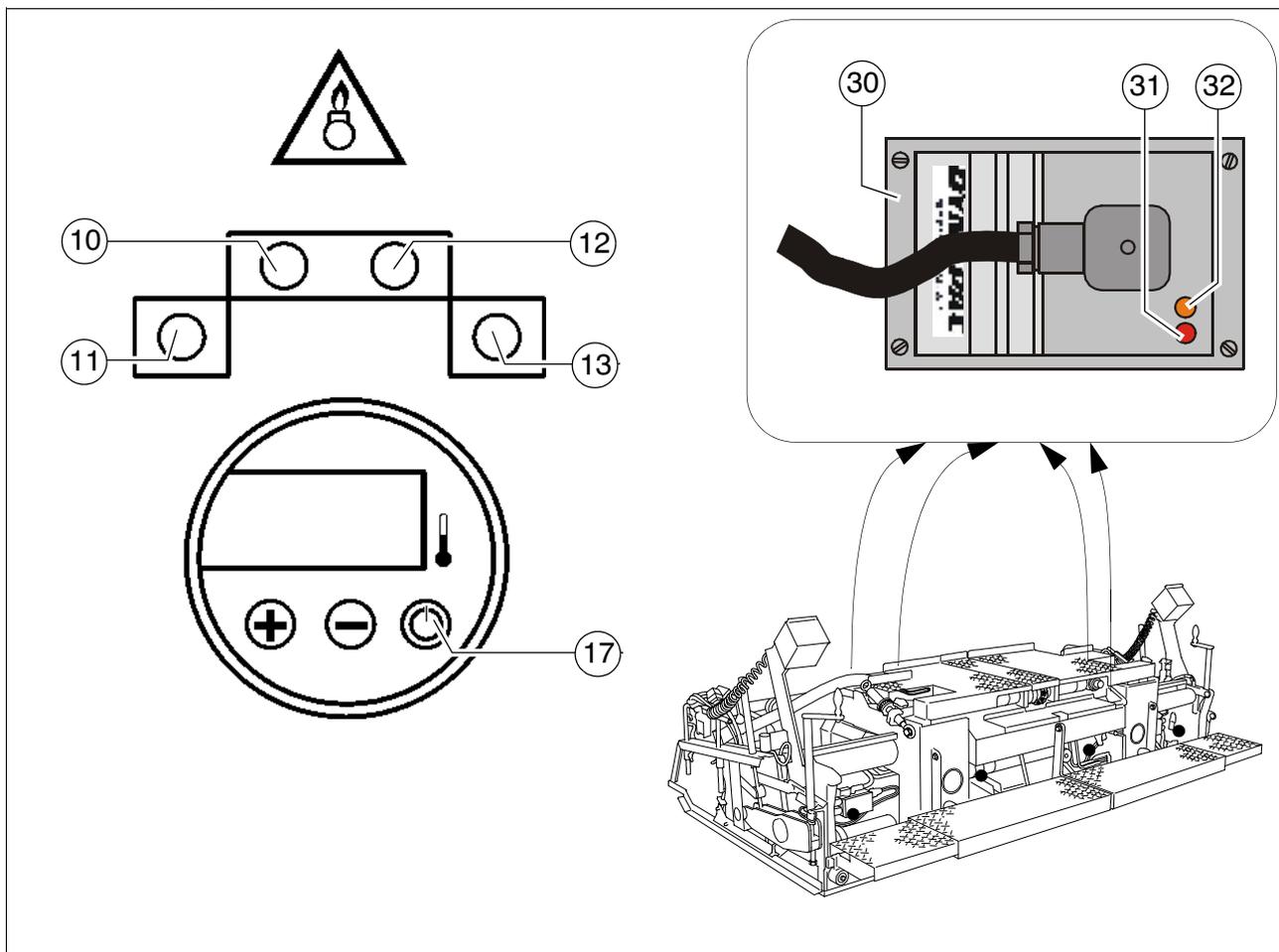
1. Abaisser la table sur le sol
2. Rentrer complètement les vérins de nivellement du finisseur
3. Allumer la table et la laisser chauffer un peu dans cette position
4. Lorsque la chaleur est suffisante, relever la table

Procédure d'allumage

- Mettre en marche l'unité de contrôle avec la touche (17), cela a pour effet
 - d'ouvrir les vannes de verrouillage électromagnétiques pour l'admission du gaz vers les brûleurs;
 - d'activer le système d'allumage électronique, le gaz est allumé automatiquement au moyen des bougies d'allumage et surveillé par le dispositif de surveillance de flamme.



3.6 Fonctionnement de la surveillance de flamme



Pos.	Désignation
10	Affichage de défaut de la pièce centrale gauche, rouge
11	Affichage de défaut de la pièce sortante gauche, rouge
12	Affichage de défaut de la pièce centrale droite, rouge
13	Affichage de défaut de la pièce sortante droite, rouge
30	Boîtes d'allumage sur les corps de table
31	Témoin de contrôle rouge sur la boîte d'allumage du corps de table respectif
32	Témoin de contrôle jaune sur la boîte d'allumage du corps de table respectif

Le dispositif électronique surveille, au moyen du capteur de température et de la surveillance de flamme, le fonctionnement du chauffage au gaz. Si le brûleur d'allumage ne présente aucune flamme stable dans un délai de 7 secondes après la mise en route, le système électronique signale un défaut. L'alimentation en gaz est interrompue et les témoins de contrôle rouges de la boîte d'allumage et de l'armoire de commande s'allument.



En cas de dérangement pendant la phase de mise en marche, la procédure peut être répétée jusqu'à trois fois. Si le défaut persiste après trois tentatives, rechercher et réparer l'origine du défaut avant de renouveler toute tentative.

Si la flamme est correcte, la table est chauffée jusqu'à ce que les capteurs de température des différents corps de table interrompent le chauffage. Pendant la phase de montée en température, les témoins lumineux jaunes des boîtes d'allumage (32) indiquent une flamme normale aux brûleurs.

En cas de défaut, les témoins lumineux rouges (10, 11, 12, 13) de la commande et les témoins rouges des boîtes d'allumage (31) signalent une flamme anormale aux brûleurs.



Les témoins de contrôle sont importants pour le fonctionnement sans défaut du système d'allumage. Pour cette raison, il est nécessaire de remplacer immédiatement toute lampe défectueuse !

3.7 Pannes

L'impossibilité d'allumer les brûleurs ou leur extinction immédiate peut avoir plusieurs causes différentes :

- pression de gaz insuffisante
- robinet de bouteille ou soupape à ouverture rapide encore fermé
- buses encrassées
- filtre encrassé

3.8 Arrêt du chauffage

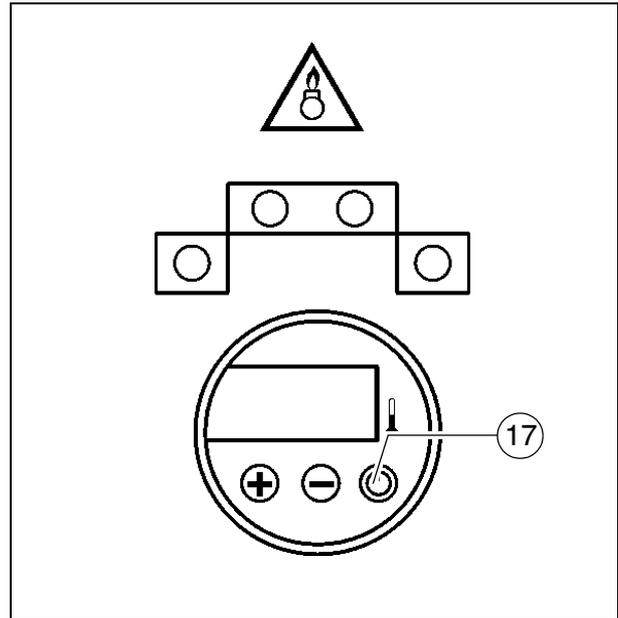
Une fois le travail terminé ou lorsque le chauffage n'est pas nécessaire :

- Arrêter l'unité de contrôle avec la touche (17).
- Fermer la vanne à fermeture rapide et le robinet (27) de bouteille.



Si ces robinets ne sont pas fermés, il y a risque d'incendie et d'explosion du fait d'une éventuelle sortie de gaz non brûlé !

Fermer les vannes pendant les pauses et une fois le travail terminé!



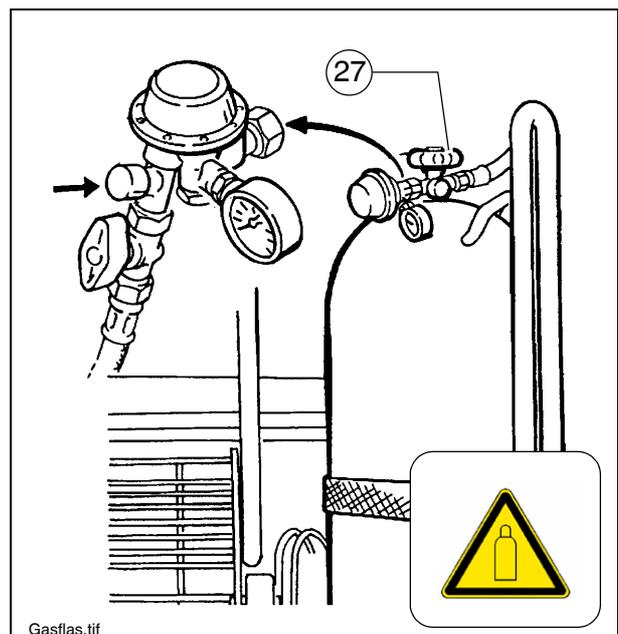
3.9 Remplacement de la bouteille de gaz

- S'assurer que la vanne à fermeture rapide et le robinet de bouteilles (27) sont fermés.
- Dévisser les tuyaux de gaz.
- Visser la cloche de protection du robinet sur la bouteille de gaz.
- Visser le manodétendeur au support prévu.



Les bouteilles pleines ou les bouteilles qui n'ont pas été complètement vidées sont sous pression.

Pour cette raison, il est nécessaire de faire attention à ce que les bouteilles, dont la coiffe protectrice des robinets a été ôtée, soient entreposées à l'abri des chocs et des coups (particulièrement de chocs ou de coups au niveau du robinet ou sur le robinet lui-même) !



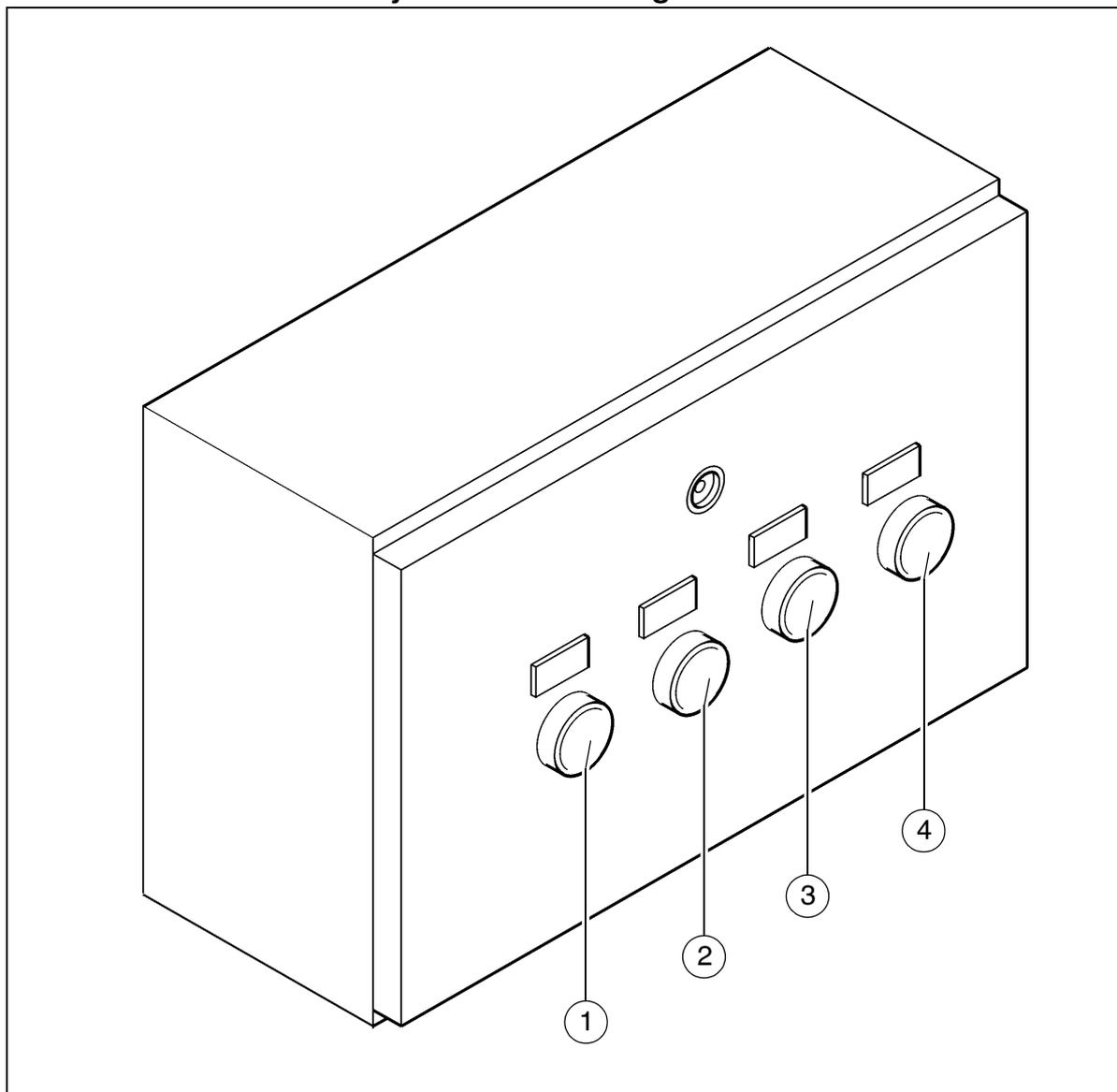
- Raccorder la nouvelle bouteille de gaz (voir la section 3.4 « Raccordement et contrôle de l'étanchéité »).

4 Chauffage électrique

	<p>Danger de choc électrique</p>
	<p>Le contact direct ou indirect de pièces sous tension peut causer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne retirer aucun capot de protection. - Ne jamais projeter d'eau sur des composants électriques ou électroniques. - Les travaux de maintenance sur l'équipement électrique peuvent uniquement être effectués par un personnel dûment formé. - Si la table est équipée d'un chauffage électrique, contrôler chaque jour l'isolation conformément aux instructions. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

5.0 Utilisation du système de chauffage électrique

5.1 Coffret de commande du système de chauffage



L'implantation des différents éléments peut légèrement varier.

Pos.	Désignation
1	Touche de test de la surveillance d'isolation et témoin signalant un défaut d'isolation
2	Touche de réinitialisation de la surveillance d'isolation
3	Témoin de contrôle du générateur
4	Témoin lumineux de chauffage

5.2 Généralités sur le système de chauffage

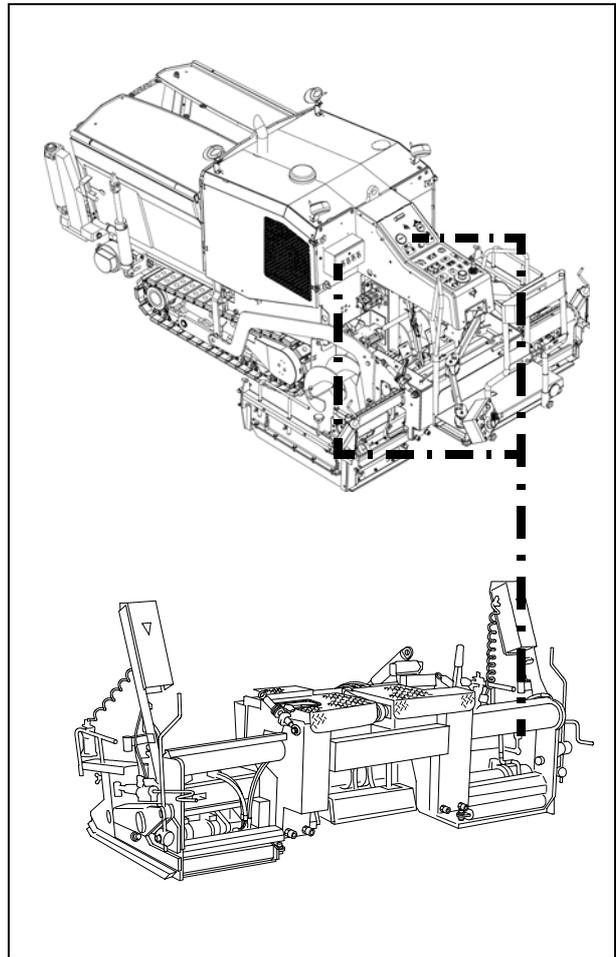
Le chauffage électrique est alimenté par un générateur installé à bord du finisseur et régulé automatiquement en fonction des besoins.

Les résistances de chauffage sous la forme de rampes assurent un transfert direct de la température et une répartition uniforme de la chaleur.

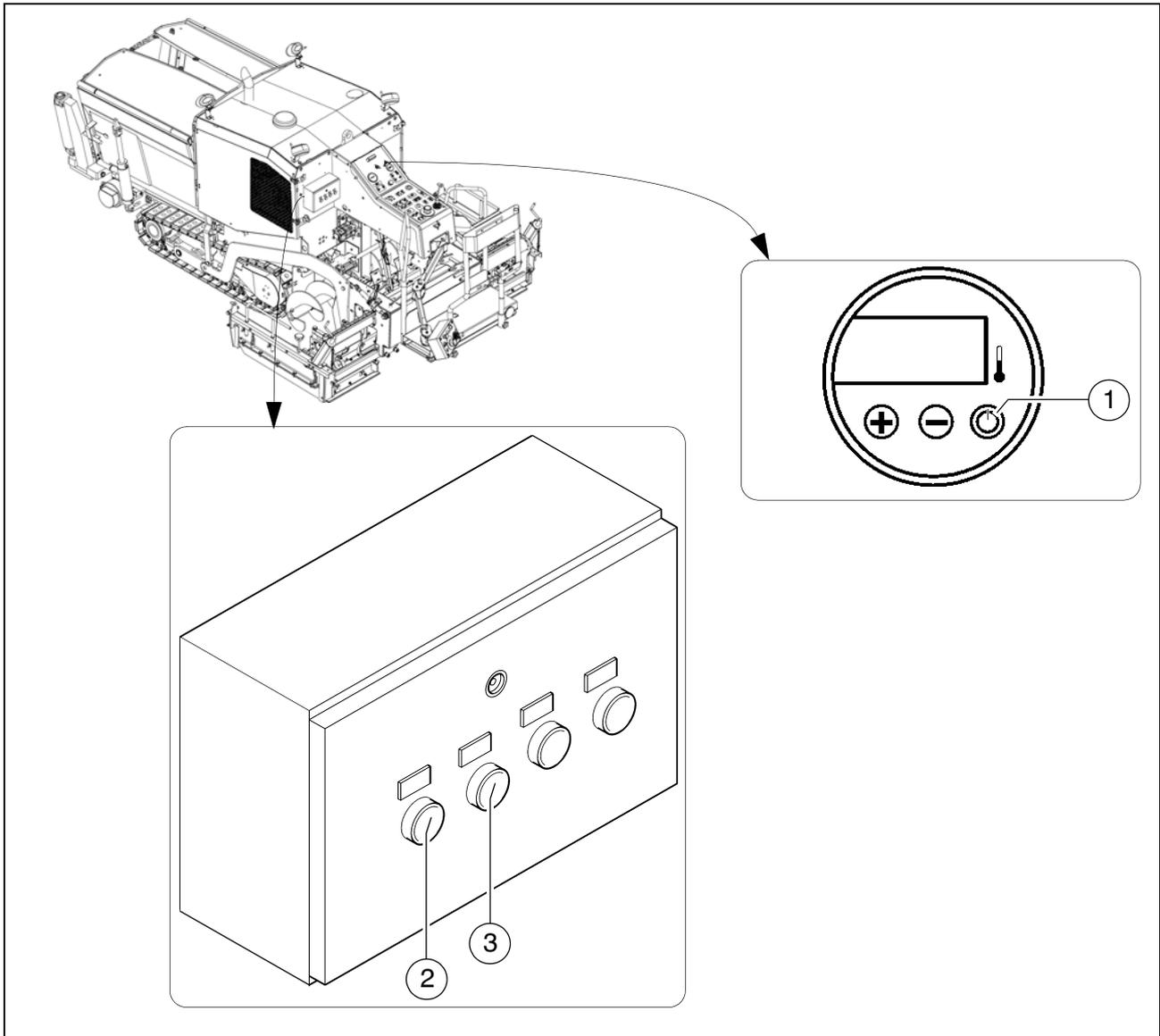
Chaque pièce de la table est chauffée par deux rampes. Une rampe de chauffage respectivement se trouve sur la plaque de sol et sur le couteau de tamper.

L'affichage et la régulation de la température sont assurés par l'unité de contrôle du pupitre de commande du finisseur.

Puisqu'il n'y a plus besoin de manipuler des combustibles (gaz, carburant diesel) et qu'il y a une surveillance de l'isolation, une protection personnelle maximale est requise.



5.3 Surveillance d'isolation



Vérifier chaque jour avant le début du travail le fonctionnement du dispositif de sécurité à surveillance d'isolation.



Ce contrôle se limite au fonctionnement de la surveillance d'isolation et ne concerne pas les sections de chauffage ou les consommateurs présentant un défaut d'isolation.

- Démarrer le moteur du finisseur.
- Commuter l'interrupteur du système de chauffage (1) sur MARCHE.
- Actionner la touche de test (2).
- Le témoin lumineux intégré dans la touche signale « Défaut d'isolation ».
- Appuyer sur la touche de réinitialisation (3) pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut simulé.
- Le témoin lumineux s'éteint



Si le test est probant, on peut travailler avec la table et utiliser les consommateurs externes.

Si le témoin lumineux « Défaut d'isolation » indique cependant un défaut avant l'actionnement de la touche de test ou si la simulation n'indique aucun défaut, ne pas travailler avec la table ni utiliser d'équipement externe raccordé au finisseur.



Un électricien confirmé doit vérifier ou remettre en état la table et l'équipement. Commencer ensuite seulement le travail avec la table et les équipements.



Danger électrique



Le non respect des mesures et des consignes de sécurité du chauffage de table électrique expose à un danger de choc électrique.

Danger de mort !

Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table.



Défaut d'isolation



Si un défaut d'isolation se produit pendant le fonctionnement et que le témoin lumineux signale un tel défaut, procéder alors comme suit :

- Commuter sur ARRET les interrupteurs de tous les équipements externes et du chauffage et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.
- Si le témoin reste allumé, le défaut se situe au niveau du générateur.



Ne pas continuer le travail.

- Si le témoin s'éteint, commuter successivement les interrupteurs de chauffage et des équipements externes sur MARCHE jusqu'à ce le message réapparaisse suivi d'une coupure.
- Retirer ou ne pas connecter l'équipement défectueux et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.



Le travail peut alors être poursuivi, bien entendu sans l'équipement défectueux.



Un électricien confirmé doit vérifier ou remettre en état l'alternateur ou le consommateur électrique identifié comme étant défectueux. Commencer ensuite seulement le travail avec la table ou les équipements.



5.4 Mise en service et contrôle du chauffage

 Mettre en marche le chauffage environ 15 - 20 minutes avant le début de la pose afin de lui permettre de monter en température.

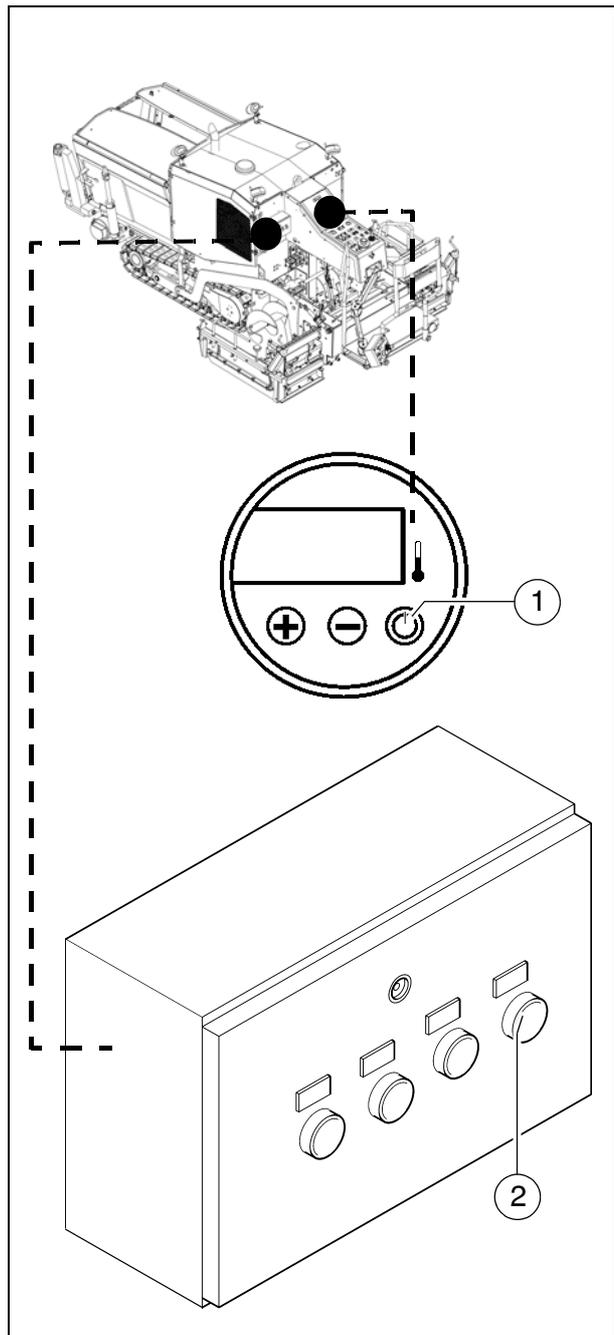
- Démarrer le moteur du finisseur.
- Commuter l'interrupteur du système de chauffage (1) sur MARCHE.

Le système de chauffage est activé et le processus de chauffe démarre.

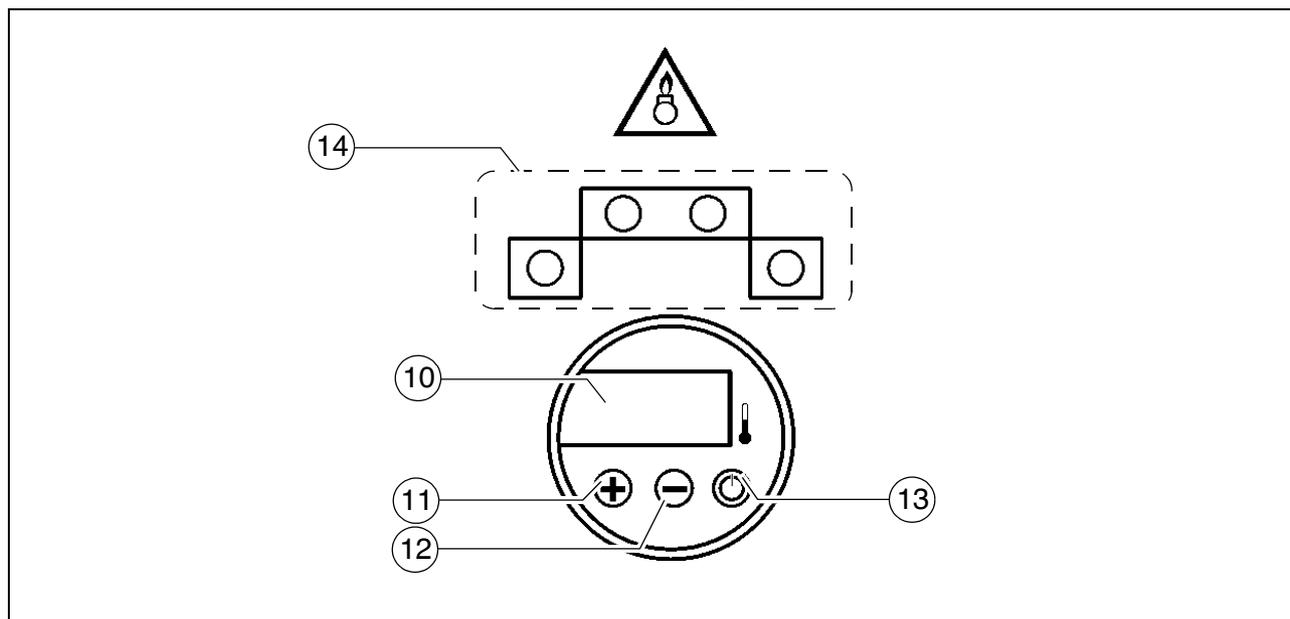
Le témoin de contrôle du chauffage (2) est allumé pendant la montée en température.

Le témoin lumineux s'éteint quand la température réglée est atteinte.

Le témoin lumineux (2) indique également les phases de chauffage pendant la pose.



5.5 Utilisation de l'unité de commande et de surveillance

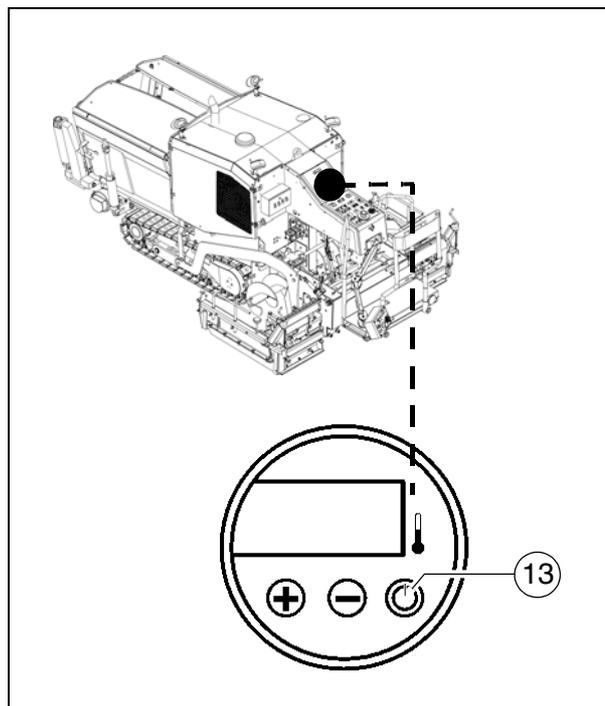


Pos.	Désignation	Description abrégée
10	Affichage	<ul style="list-style-type: none"> - Indique la température effective du chauffage de table. - Affiche les messages d'état du chauffage de table. <p> Quand le réglage de température est modifié, la température de consigne est affichée pendant quelques secondes avant de repasser à la température effective.</p>
11	Touche « Plus »	<ul style="list-style-type: none"> - La pression sur la touche a pour effet d'augmenter la température de consigne. <p> La plage de réglage de température est de 20 - 180°C</p>
12	Touche « Moins »	<ul style="list-style-type: none"> - La pression sur la touche a pour effet de réduire la température de consigne. <p> La plage de réglage de température est de 20 - 180°C</p>
13	Touche « MARCHÉ / ARRÊT »	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la mise en marche et l'arrêt du chauffage de table.
14	sans fonction	

5.6 Arrêt du chauffage

Une fois le travail terminé ou lorsque le chauffage n'est pas nécessaire :

- Arrêter le chauffage avec la touche (13).



E Réglages et équipements

1 Instructions de sécurité



La mise en marche intempestive du finisseur peut mettre en danger les personnes travaillant sur la table.

Sauf description contraire, effectuer les travaux **uniquement lorsque le moteur du finisseur est arrêté.**

S'assurer que le finisseur ne peut pas être remis en marche.



La table en position relevée peut s'affaisser si la sécurité mécanique de transport de la table n'est pas posée sur le finisseur.

N'effectuer les travaux que si la table est **bloquée mécaniquement.**



Lors de la connexion ou de la déconnexion des conduits hydrauliques et lors de travaux sur l'installation hydraulique, du liquide hydraulique chaud peut gicler sous une forte pression.

Arrêter le moteur et mettre l'installation hydraulique hors pression. Se protéger les yeux.

Monter convenablement les pièces rapportées et les pièces de transformation. En cas de doute, consulter le fabricant.

Avant toute remise en service, replacer tous les dispositifs de protection de manière réglementaire.

Quelles que soient les largeurs de travail, la passerelle doit toujours s'étendre sur toute la largeur de la table.

La passerelle repliable ne peut être relevée que dans les cas suivants :

- Si la pose s'effectue le long d'un mur ou d'un obstacle similaire.
- en cas de transport sur une remorque.

 DANGER	Danger suite à des modifications de la machine
	<p>Les modifications apportées à machine entraînent l'extinction de l'autorisation d'exploitation et peuvent se solder par des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine et des accessoires autorisés. - Après des travaux d'entretien et de réparation, remonter entièrement les dispositifs de protection et de sécurité éventuellement démontés. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

 AVERTISSEMENT	Danger - huile hydraulique
	<p>L'huile hydraulique s'échappant sous forte pression peut causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul un personnel dûment formé peut travailler sur l'installation hydraulique ! - Remplacer immédiatement les tuyaux hydrauliques fendus ou humides. - Mettre le système hydraulique hors pression. - Abaisser la table et ouvrir la trémie. - Avant d'effectuer des travaux d'entretien, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. - Bloquer la machine contre toute remise en route. - En cas de blessure, consulter immédiatement un médecin. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

ATTENTION	Surfaces chaudes !
	<p>Les surfaces, également à l'arrière des habillages, ainsi que les gaz d'échappement du moteur ou du chauffage de câble peuvent être très chauds et causer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none">- Portez votre équipement de protection personnel.- Ne pas toucher les parties chaudes de la machine.- Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement sur la machine refroidie.- Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

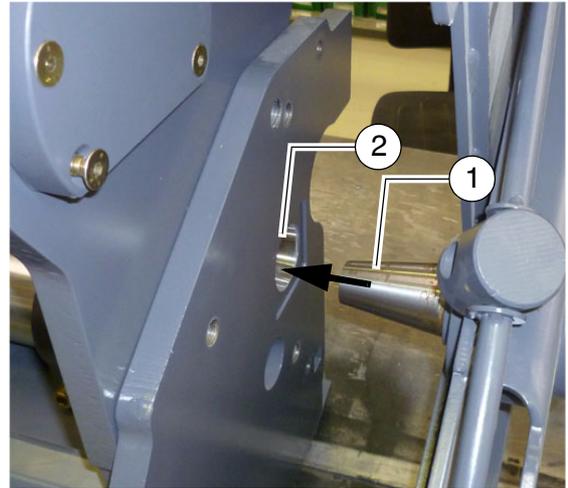
ATTENTION	Danger - charges lourdes
	<p>L'abaissement de pièces de la machine peut provoquer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none">- Quand la machine est arrêtée, pour son entretien et ses transports, fermer les deux trémies et placer les sécurités de transport des trémies.- Quand la machine est arrêtée, pour son entretien et ses transports, lever la table et placer les sécurités de transport de la table.- Fixer convenablement les capots et volets ouverts.- Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Montage général

2.1 Montage des tôles de limitation

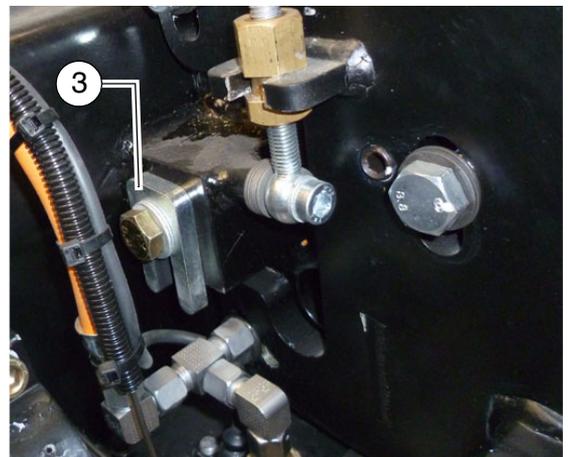
Ne monter les panneaux latéraux qu'après que les autres travaux de montage et de réglage sur la table ont été achevés.

- Introduire le cône (1) du panneau latéral dans l'ouverture correspondante (2) du corps de la table.
- Fixer le cône du côté de la face intérieure du corps de table au moyen du matériel de fixation adéquat (3) pour qu'il ne glisse pas.



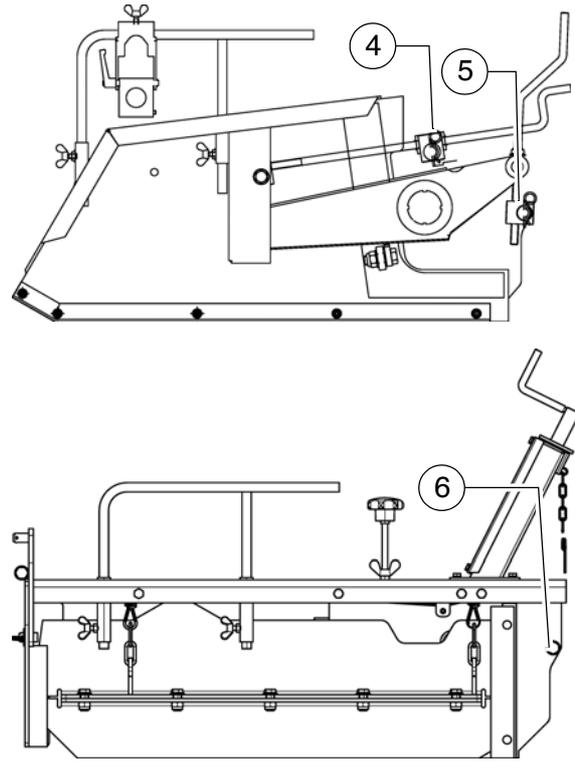
Tôle frontale du type A :

- Monter les guides de manivelle (4) et (5) sur les axes correspondants du corps de table et les fixer avec des goupilles à ressort.



Tôle frontale du type B :

- Monter la tôle frontale au corps de table au moyen de boulons (6).



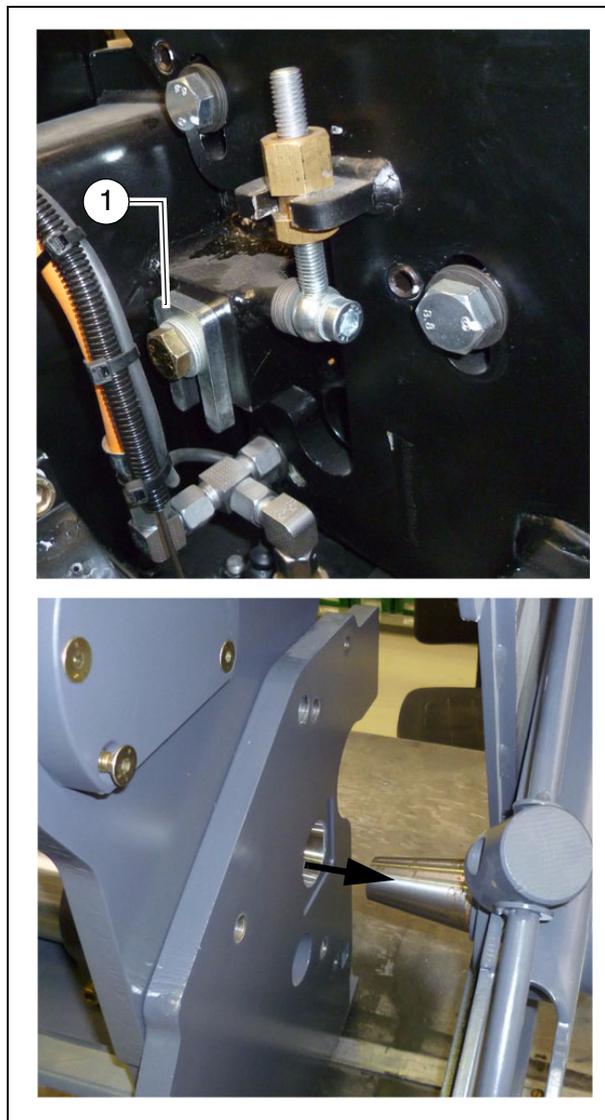
3 Extension de table

☞ Une pièce d'extension de 350mm de large peut être montée de chaque côté.

☞ Avant de monter les pièces d'extension, effectuer les opérations suivantes:

3.1 Démontez les tôles de limitation

- Démontez les pièces de montage (boulons / goupilles à ressort) des tôles frontales (voir la section 2.1).
- Démontez le matériel de fixation (1) sur la face intérieure du corps de table.
- Retirez la tôle frontale du corps de table.

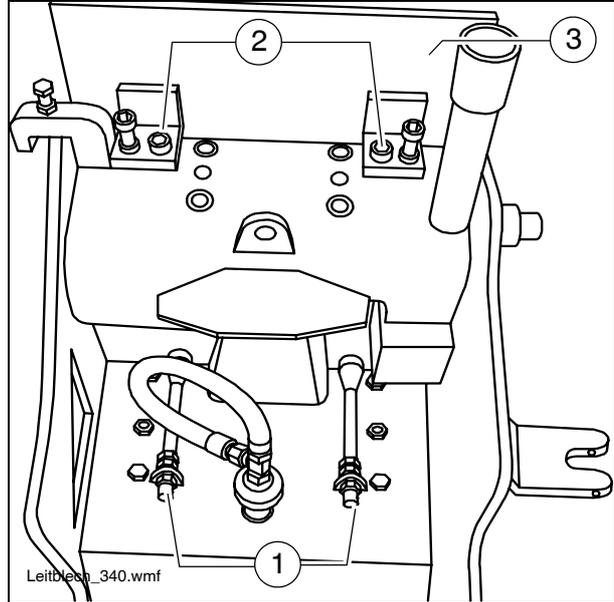


3.2 Préparer les pièces d'extension

Si la table est équipée d'un tamper, monter l'arbre d'entraînement du tamper avant de procéder au montage de la pièce d'extension. Effectuer les opérations suivantes:

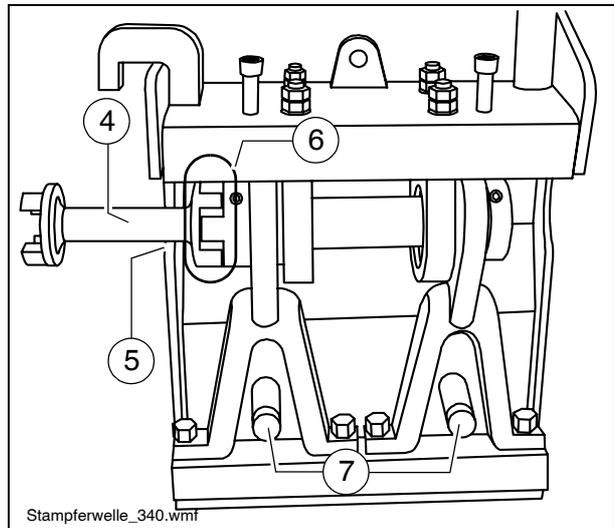
3.3 Démontage des tôles de protection de tamper :

- Desserrer de quelques tours les deux écrous (1) des tiges de traction.
- Démontez les deux vis de fixation (2) de la tôle de protection de tamper.
- Retirez la tôle de protection de tamper (3).



3.4 Montage de l'arbre d'entraînement de tamper

- Placer l'arbre (4) dans l'ouverture correspondante (5) du corps de la table.
- Enfiler l'une sur l'autre avec l'étoile en plastique les deux parties de l'accouplement d'entraîneur (6)



3.5 Monter la tôle de protection de tamper

- Placer dans les gorges (7) des barres d'extraction le rail situé à l'intérieur de la tôle de protection (3).
- Monter les deux vis de fixation (2) de la tôle de protection de tamper.
- Serrer jusqu'en butée les deux écrous (1) des tiges de traction. Cette opération tire la tôle de protection devant le tamper.



La pièce d'extension est maintenant prête à être montée sur la pièce sortante.

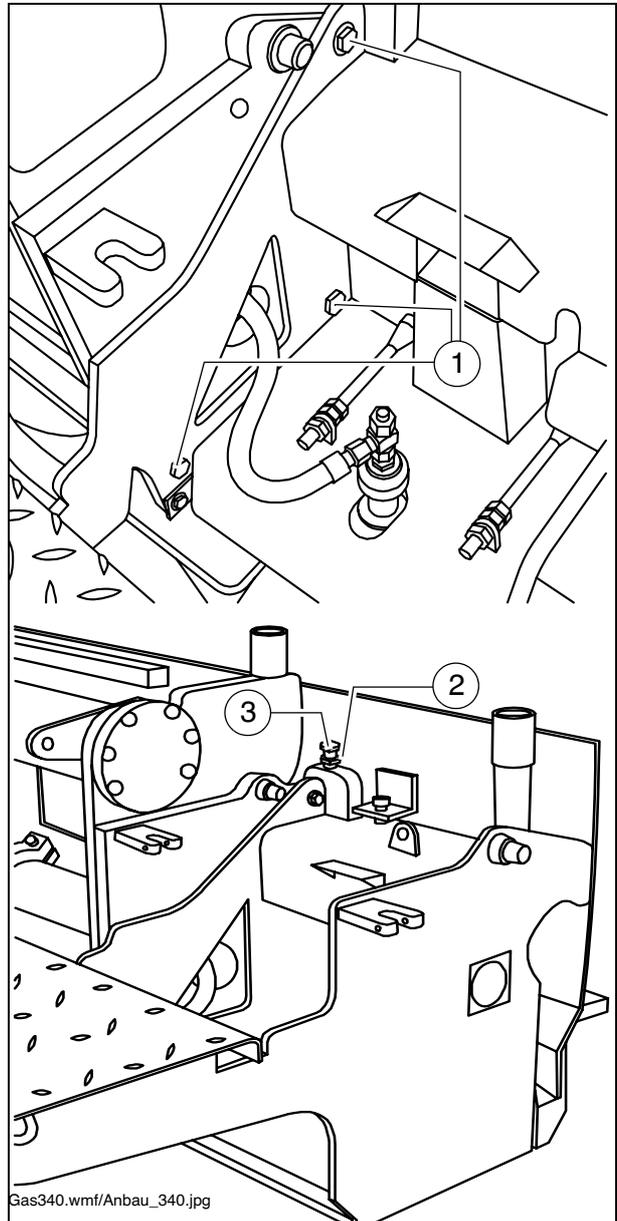
3.6 Montage des pièces d'extension



La surface de serrage des vis doit être propre; si la table vient d'être utilisée, cette surface doit être exempte d'éventuels résidus de bitume.

Cette précaution vaut notamment pour les surfaces de bout des plaques de sol.

- Accoler la pièce d'extension et la pièce sortante sur une surface d'appui plane. Maintenir l'arbre d'entraînement de tamper.
- Enfiler la moitié d'accouplement de l'arbre d'entraînement avec l'étoile en plastique par l'ouverture du corps de la table et la placer sur l'autre moitié d'accouplement qui s'y trouve déjà.
- Accoler la pièce d'extension et la pièce sortante.
- Serrer légèrement les vis de fixation (1).
- Réglage de la hauteur de la pièce d'extension:
 - Dévisser le contre-écrou (2).
 - Régler la hauteur correcte par rapport à la pièce sortante au moyen de la vis de réglage (3).
 - Serrer le contre-écrou (2).
- Serrer fermement les vis de fixation (1).



3.7 Monter la tôle de limitation sur la pièce d'extension.

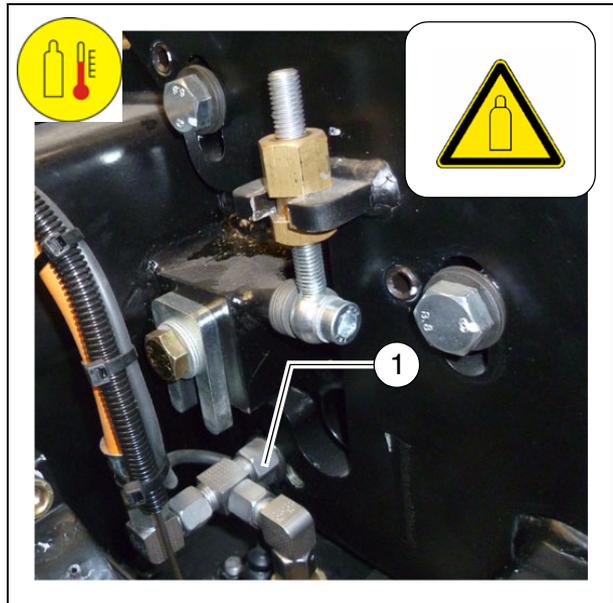


Voir la section 2.1

3.8 Raccordements de gaz pour le chauffage de table

Après le montage des pièces d'extension, raccorder au système de conduites de la table les tuyaux de brûleurs des pièces d'extension.

- Avant d'utiliser les tuyaux, vérifier chacun d'entre eux pour détecter un quelconque endommagement extérieur; remplacer immédiatement par un tuyau neuf un tuyau présentant un dommage.
- Les raccords de tuyaux sont vissés (1).



Danger d'incendie et d'explosion!
Les travaux sur le système de chauffage présentent un danger d'incendie et d'explosion.

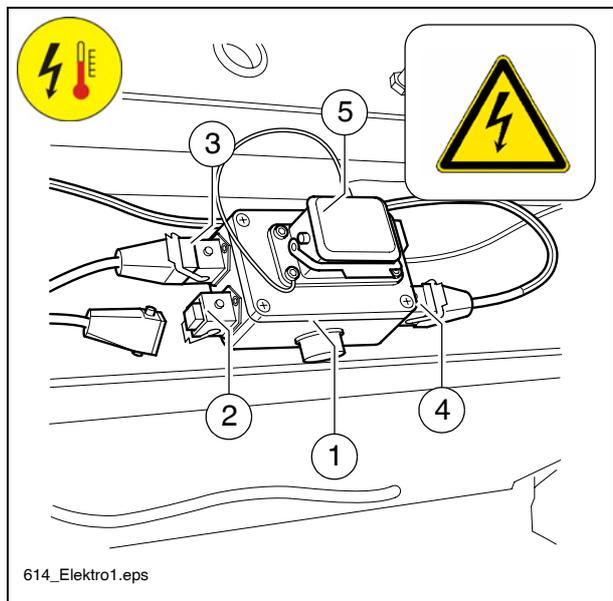
Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de flamme ouverte !

- Après le démontage des pièces d'extension, les tuyaux restent sur la pièce à laquelle ils sont vissés.

3.9 Raccordements électriques du chauffage de table

Après le montage des pièces d'extension, connecter entre eux les raccordements électriques du chauffage de la table.

Chaque partie de la table comprend un boîtier de distribution (1) avec les connecteurs des rampes de chauffage des plaques de sol (2) et (3) et de la rampe de chauffage du couteau de tamper (4).



Avant d'utiliser les câbles, vérifier chacun d'entre eux pour détecter un quelconque endommagement extérieur; remplacer immédiatement par un câble neuf un câble présentant un dommage.

La face supérieure du boîtier de distribution comporte le raccordement (5) du câble d'alimentation et de commande de la partie de table voisine.

- Ouvrir la patte de fixation et le couvercle de protection, brancher le câble entre la pièce d'extension et la pièce de table voisine et fixer celui-ci avec la patte.

4 Réglages

4.1 Réglage des pièces sortantes

S'il devait être nécessaire d'ajuster les pièces sortantes, ce réglage peut être effectué pendant que la table est montée sur le finisseur.

Position de base:

- Desserrer les vis de fixation (1) et les contre-écrous (3).
- Tourner les vis de réglage (2) et (3a):



Lever la pièce sortante: Tourner vers la droite les vis de réglage (2) et le contre-écrou (3) resp. la vis de réglage (3a) vers la gauche.

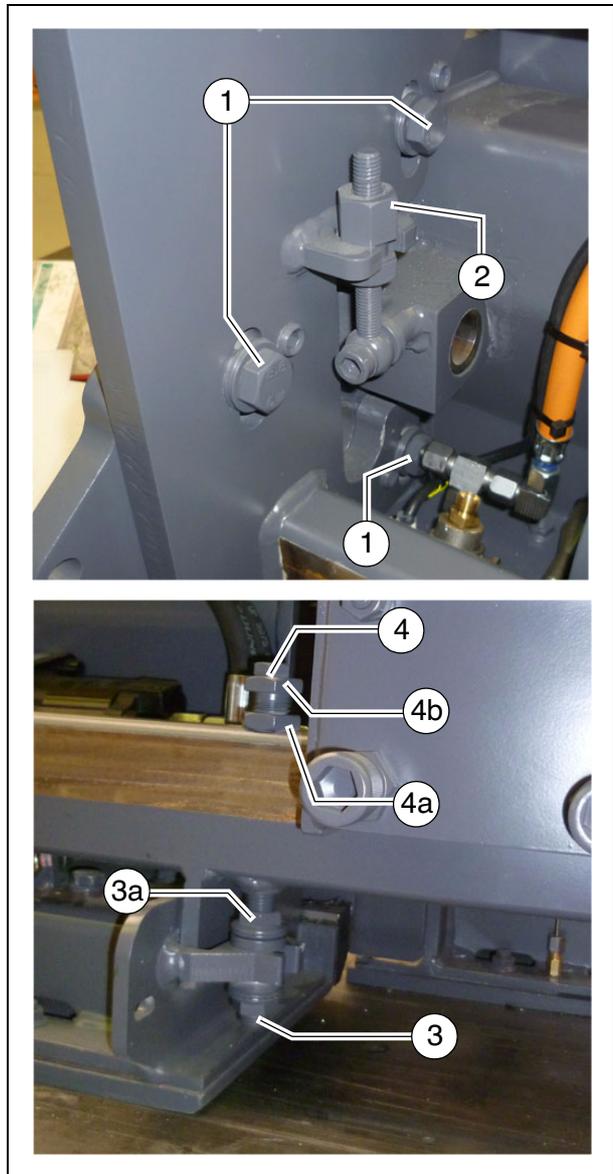


Régler la même hauteur sur les deux vis de réglage! C'est avec cette méthode uniquement qu'une pose sans bandes peut être assurée.



Les pièces sortantes doivent être réglées 3-4 mm plus haut que la table de base.

- Après le réglage:
Resserrer les vis de fixation (1) et les contre-écrous (3).



Réglage fin, réglage pendant la pose :

- Desserrer les vis de fixation (1), la vis (4) et l'écrou (4a).
- Effectuer le réglage fin en agissant sur l'écrou de réglage (4b).
- Pour bloquer l'écrou de réglage, serrer les vis de fixation (1) ainsi que la vis (4) et l'écrou (4a).

4.2 Réglage de la hauteur des tampers

Les tampers ont une course non modifiable de 3,5 mm.

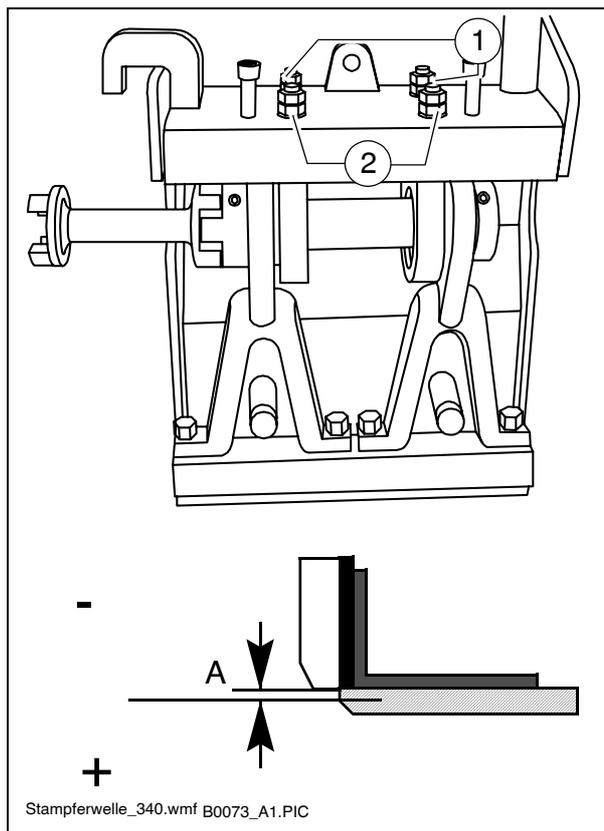
Au point mort haut de leur course, les tampers doivent être réglés entre – 0,2 mm et 0,0 mm (cote A).

Le réglage s'effectue à chaque fois avec deux vis sans tête (1) auxquelles sont fixés les paliers de l'arbre d'entraînement:



Pour le réglage, le couteau de tamber doit se trouver à sa position la plus basse:

- Dévisser les contre-écrous (2).
- Régler la hauteur avec les vis sans tête (1).
- Vérifier la position des couteaux de tamber par rapport aux plaques de sol. Corriger si nécessaire la position avec les vis sans tête (1).
- Resserrer les contre-écrous (2).



4.3 Réglage de la tôle de guidage du tamber :

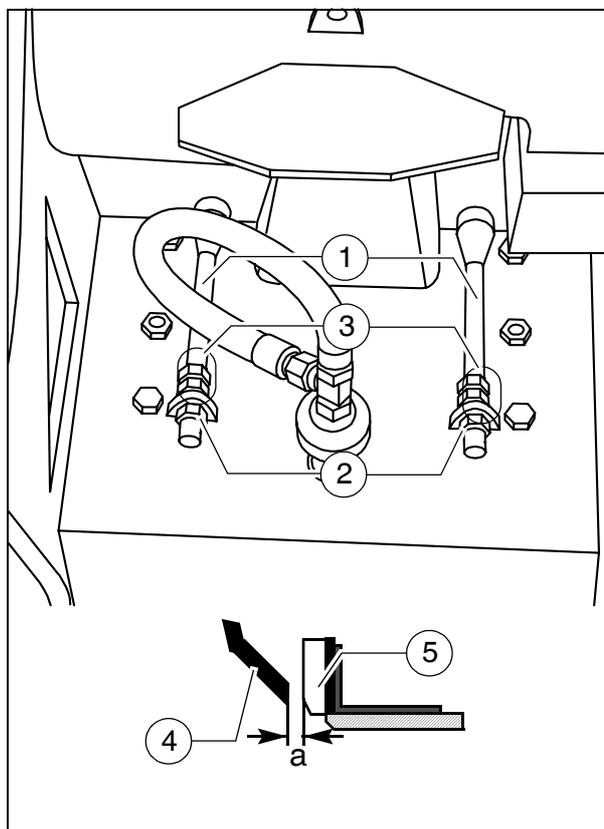
Chaque tôle de protection de tamber est tirée vers le tamber au moyen de deux tiges de traction (1).

Un jeu (a) de 0,1 - 0,3 mm doit exister sur toute la largeur entre la tôle de protection de tamber (4) et le couteau de tamber (5).



Ce réglage est effectué en usine.

- Le réglage s'effectue au moyen des deux écrous de devant (2). Selon le sens de réglage, il faudra desserrer les contre-écrous (3) avant le réglage, resp. les serrer ensuite.



4.4 Réglage des tôles frontales (type A)

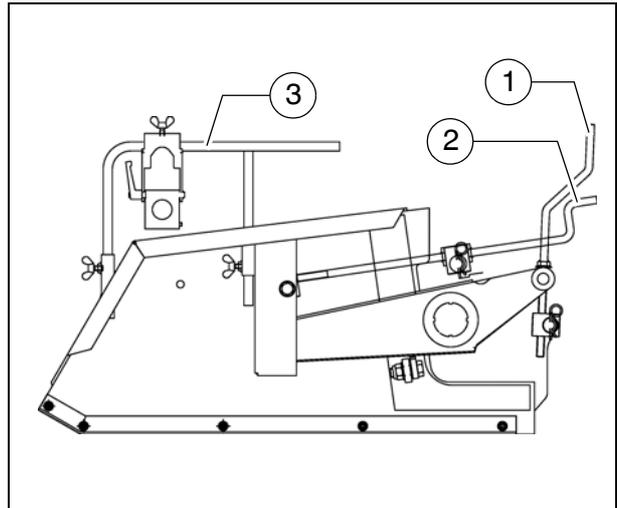
Les tôles frontales sont réglables en hauteur et leur angle d'appui par rapport au support peut être réglé.

Réglage en hauteur :

- Tourner la manivelle (1) jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

Réglage de l'angle d'appui :

- Tourner la manivelle (2) jusqu'à ce que l'inclinaison souhaitée soit atteinte.



 Le support réglable en hauteur (3) sert à la fixation de la fin de course de la vis.

4.5 Réglage des tôles frontales (type B)

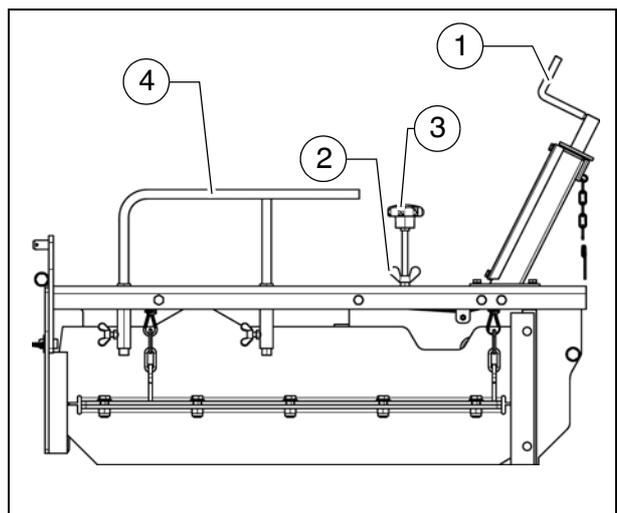
Les tôles frontales sont réglables en hauteur et leur angle d'appui par rapport au support peut être réglé.

Réglage en hauteur :

- Tourner la manivelle (1) jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

Réglage de l'angle d'appui :

- Desserrer l'écrou à ailes (2), tourner le volant (3) jusqu'à ce que l'inclinaison souhaitée soit atteinte.



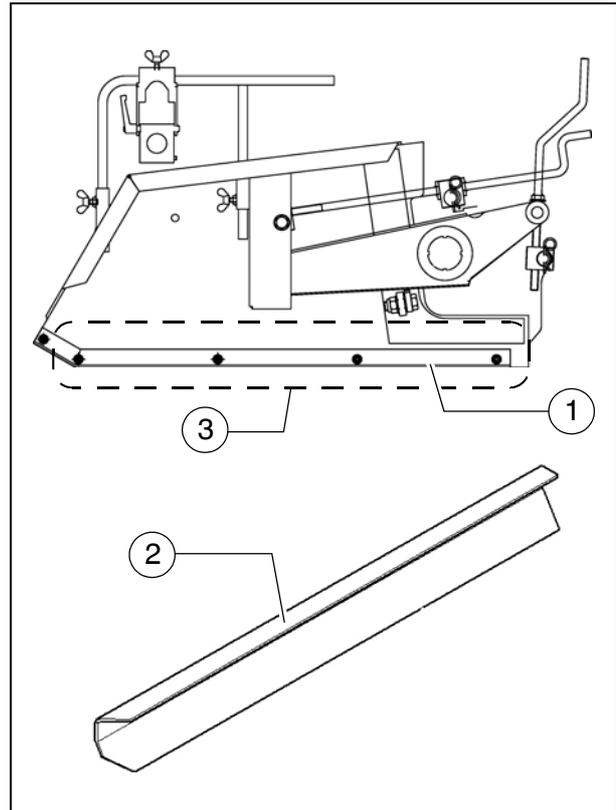
 Le support réglable en hauteur (4) sert à la fixation de la fin de course de la vis.

4.6 Montage du modelleur de bordures

 Des modelleurs de bordures sont prévus pour être montés à la tôle frontale du type A.

Montage du modelleur de bordures :

- Démontez le patin standard (1) de la tôle frontale.
- Montez comme il se doit la forme de bordure souhaitée (2) au moyen du matériel de fixation aux trous (2) de la tôle frontale.



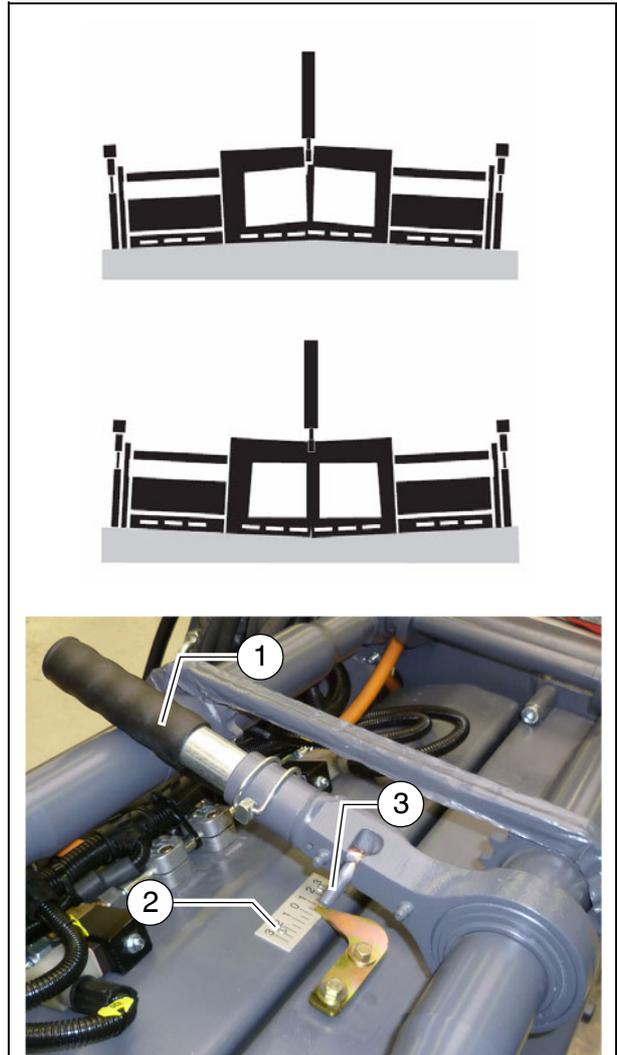
4.7 Réglage du profil en toit

La table est équipée d'une broche dont le réglage permet d'ajuster dans le sens positif ou négatif le profil en toit souhaité.

 Pour la plage de réglage du profil en toit, voir le chapitre B, section « Caractéristiques techniques ».

- Régler le profil en toit avec le cliquet installé (1).
La course de réglage est indiquée en pour cent sur l'échelle graduée (2).

 Pour régler dans le sens opposé, inverser le goupille (3) du cliquet.



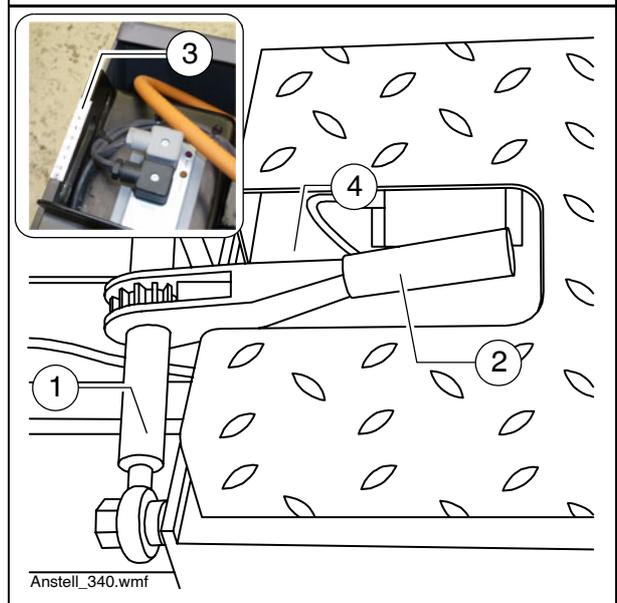
4.8 Réglage de l'angle d'inclinaison

Selon les exigences, il est possible d'augmenter ou de réduire l'angle d'inclinaison de la table.

- Régler l'angle d'inclinaison avec le cliquet (2) installé sur les bras supérieurs (1).
La course de réglage est indiquée sur l'échelle graduée (3).

 Pour régler dans le sens opposé, inverser le goupille (4) du cliquet.

 Veiller à un réglage équivalent des deux côtés de la table!



4.9 Correction de l'angle d'inclinaison Pièce de réglage / pièce centrale

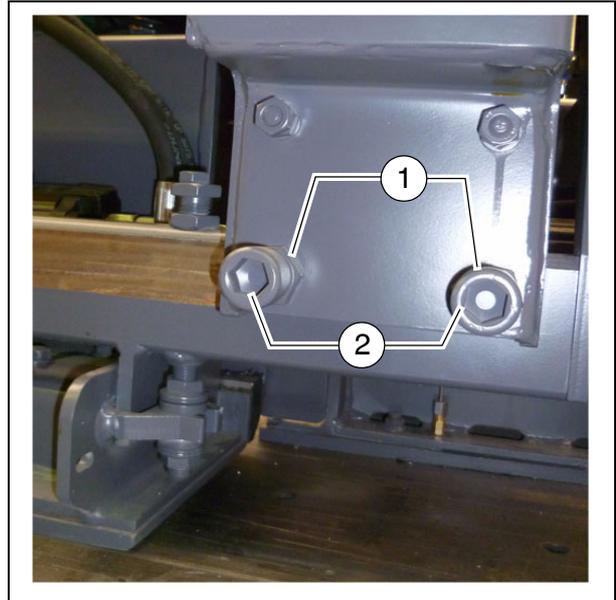
Une correction peut être effectuée s'il faut ajuster l'angle entre la pièce de réglage et la pièce centrale.

Augmentation de l'angle :

- Dévisser les contre-écrous (1).
- Visser les vis (2) jusqu'à atteindre l'angle souhaité.
- Resserrer les contre-écrous.

Réduction de l'angle :

- Dévisser les contre-écrous (1).
- Tourner les vis (2) dans le sens contraire.
- Resserrer les contre-écrous.



F Entretien

1 Indications de sécurité pour l'entretien

 DANGER	Danger en raison d'un entretien impropre de la machine
	<p>Les travaux d'entretien et de réparation effectués de manière impropre peuvent causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire effectuer les travaux d'entretien et de réparation uniquement par du personnel dûment formé. - Effectuer les travaux d'entretien, de maintenance et de nettoyage uniquement quand le moteur est arrêté. Retirer la clé de contact et l'interrupteur principal. - Apposer une pancarte « Ne pas démarrer » sur la machine. - Faire chaque jour un contrôle visuel et fonctionnel. - Effectuer tous les entretiens conformément au plan d'entretien. - Faire effectuer un contrôle chaque année par un expert. - Réparer immédiatement tous les défauts constatés. - Ne mettre la machine en service que quand tous les défauts constatés ont été éliminés. - L'inobservation des mesures de contrôle et d'entretien prévues entraîne le retrait de l'autorisation d'exploitation ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

 DANGER	Danger suite à des modifications de la machine
	<p>Les modifications apportées à machine entraînent l'extinction de l'autorisation d'exploitation et peuvent se solder par des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine et des accessoires autorisés. - Après des travaux d'entretien et de réparation, remonter entièrement les dispositifs de protection et de sécurité éventuellement démontés. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

⚠ ATTENTION	Surfaces chaudes !
	<p>Les surfaces, également à l'arrière des habillages, ainsi que les gaz d'échappement du moteur ou du chauffage de câble peuvent être très chauds et causer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portez votre équipement de protection personnel. - Ne pas toucher les parties chaudes de la machine. - Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement sur la machine refroidie. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

⚠ ATTENTION	Danger de choc électrique
	<p>Le contact direct ou indirect de pièces sous tension peut causer des blessures !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne retirer aucun capot de protection. - Ne jamais projeter d'eau sur des composants électriques ou électroniques. - Les travaux de maintenance sur l'équipement électrique peuvent uniquement être effectués par un personnel dûment formé. - Si la table est équipée d'un chauffage électrique, contrôler chaque jour l'isolation conformément aux instructions. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

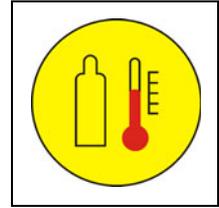
⚠ AVERTISSEMENT	Danger - huile hydraulique
	<p>L'huile hydraulique s'échappant sous forte pression peut causer des blessures graves, voire mortelles !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul un personnel dûment formé peut travailler sur l'installation hydraulique ! - Remplacer immédiatement les tuyaux hydrauliques fendus ou humides. - Mettre le système hydraulique hors pression. - Abaisser la table et ouvrir la trémie. - Avant d'effectuer des travaux d'entretien, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. - Bloquer la machine contre toute remise en route. - En cas de blessure, consulter immédiatement un médecin. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Intervalles d'entretien - table en général

	Intervalle							Point d'intervention	Nota
	10 / tous les jours	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans si nécessaire		
■								- Nettoyer/huiler les tubes de guidage	Après la fin du travail
■								- Vider l'espace du tamper	Après la fin du travail
■								- Nettoyer la tôle de limitation	Après la fin du travail
						■		- Graisser le dispositif de réglage du profil en toit	
							■ ■	- Réglage du jeu du tubes de guidage	
■								- Vérification du jeu des tôles de protection des tampers	
							■	- Réglage du jeu du tôle de protection de tampers	
					■			- Conduites hydrauliques Contrôle visuel	
						■ ■		- Conduites hydrauliques Remplacement des conduites	
						■		- Faire vérifier la table par un expert	

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

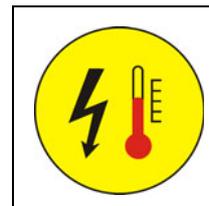
3 Intervalles d'entretien - installation gaz



	Intervalle							Point d'intervention	Nota
	10	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans si nécessaire		
				■				- Contrôler les bougies d'allumage	
					■		■	- Remplacer les bougies d'allumage	
						■		- Faire vérifier le circuit de gaz par un expert	

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

4 Intervalles d'entretien - chauffage électrique



	Intervalle							Point d'intervention	Nota
	10	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans si nécessaire		
	■							- Vérifier la surveillance d'isolation	Avant le commencement du travail
	☞	Respecter les prescriptions nationales concernant les contrôles et les intervalles !						- Contrôle de l'installation électrique par un électricien confirmé	

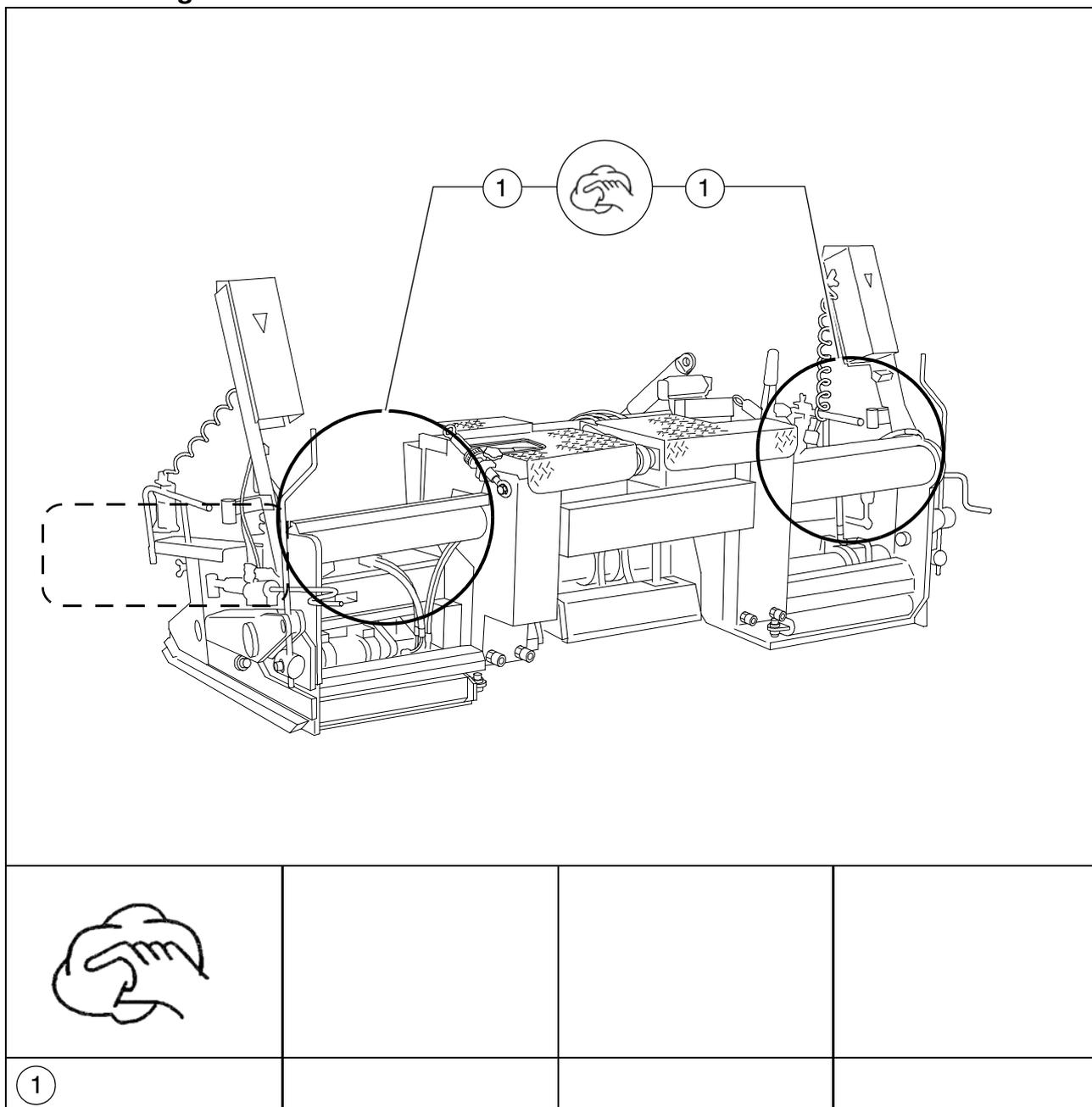
Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

☞ Toutes les indications de durées sont les intervalles d'entretien **maximum autorisés**. En présence de conditions d'utilisation difficiles **raccourcir** les intervalles.

Pour les intervalles et les travaux d'entretien concernant le finisseur, se reporter aux instructions de service du finisseur.

5 Points de graissage

5.1 Tubes guides

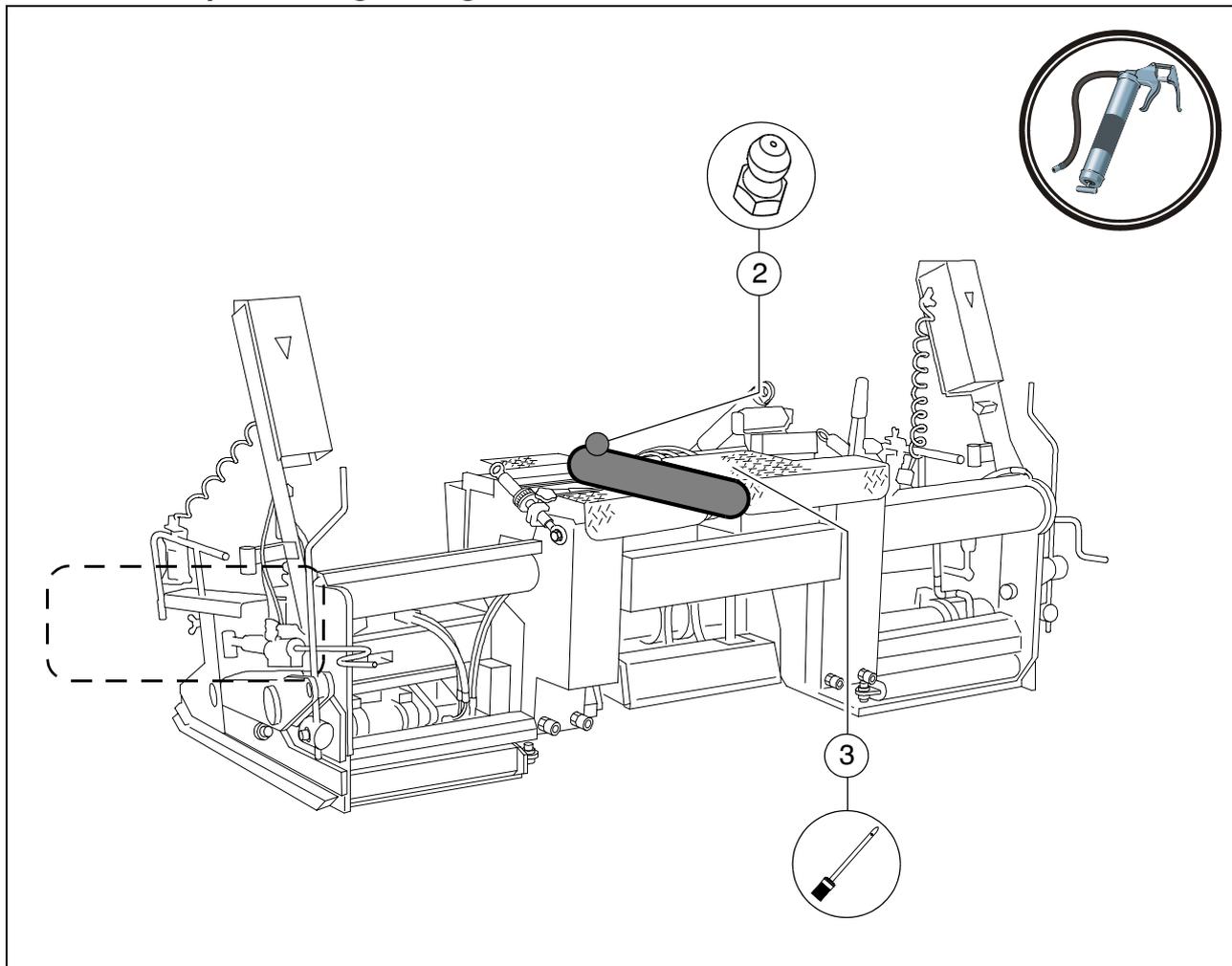


 Pour réduire au maximum l'usure et donc le jeu dans les guides, retirer les éventuelles saletés des éléments de guidage.

Garder toujours les tubes propres :

- tous les jours, après le travail, nettoyer les tubes avec un chiffon
- et les huiler ensuite légèrement.

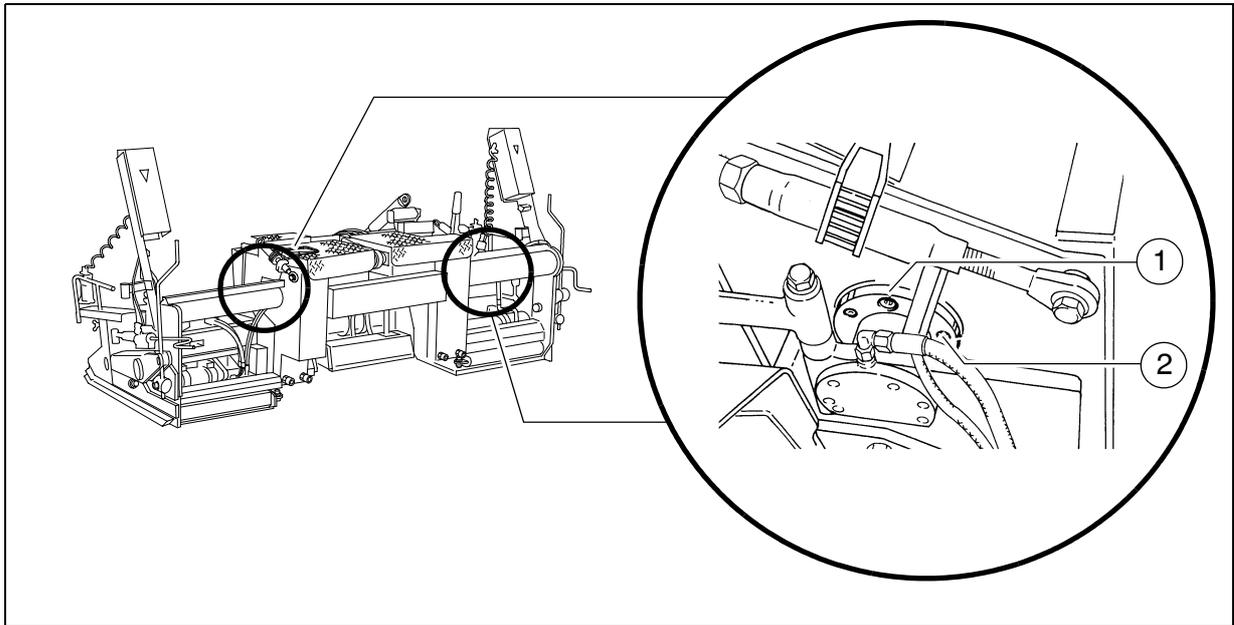
5.2 Autres points de graissage et d'entretien



		<p> Graisser avec un pinceau les chaînes du dispositif de réglage du profil de toit ou vaporiser de la graisse.</p>
<p>2</p>	<p>3</p>	

6 Points de contrôle

6.1 Guide des pièces sortantes



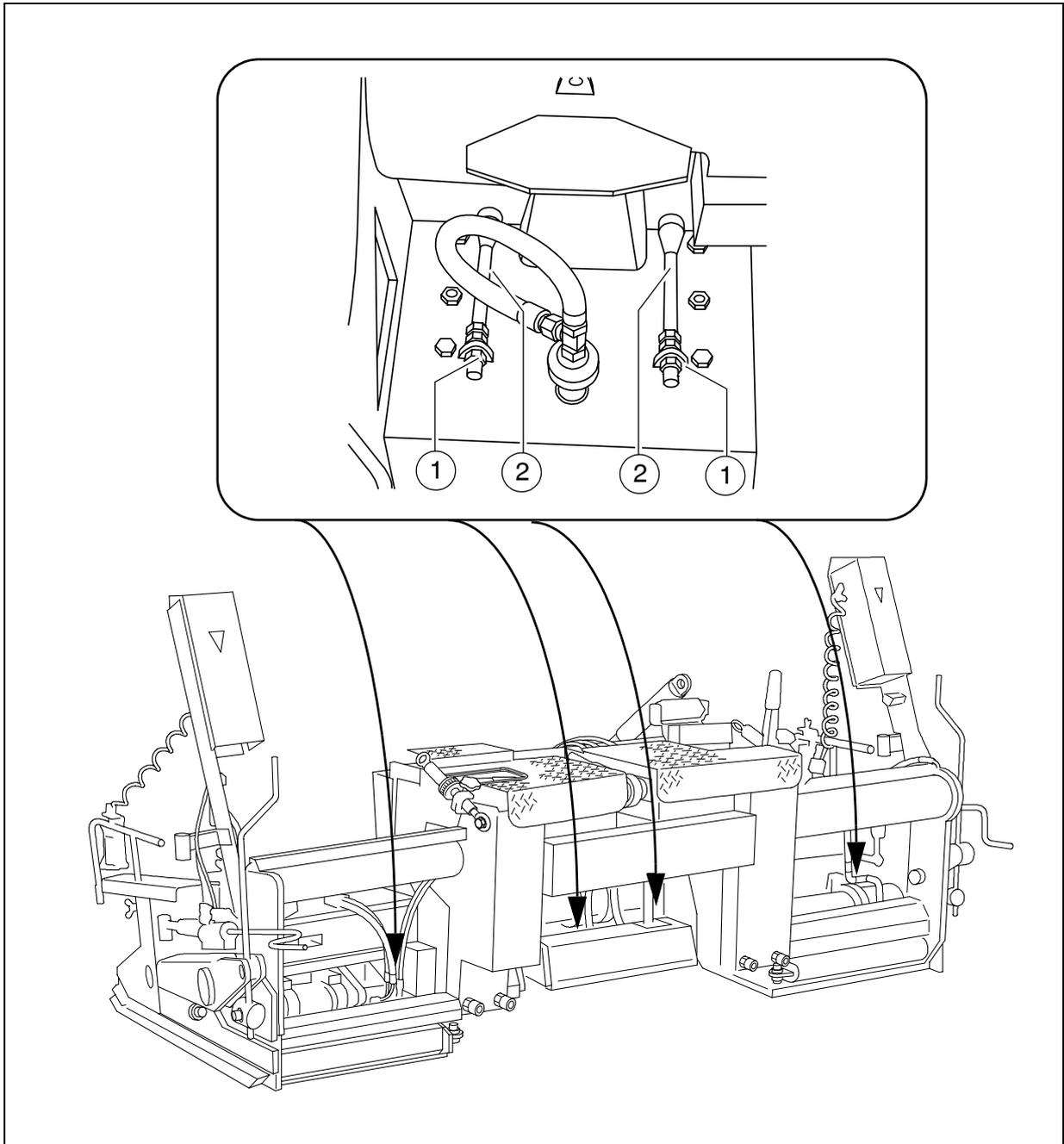
Réglage du jeu des tubes de guidage

Si après une longue durée de fonctionnement un jeu notable devait être apparu au niveau des douilles de guides coulissants, procéder comme suit pour y remédier :

- Dévisser d'abord les vis de maintien (1).
- Avec les 3 vis de serrage (2), régler les guides coulissants de façon à ce qu'il n'y ait aucun jeu notable, mais que les tiges de vérin puissent bouger librement. Reserrer les vis de maintien.
- Faire de même pour l'autre point de guidage.

6.2 Nettoyage de la table

Vider l'espace du tamper





Du bitume et des particules fines pénètrent progressivement dans le cadre de tamper pendant le processus de pose. Le chauffage a pour effet de les conserver sous forme plastique et ils servent également à la lubrification du couteau du compacteur. Lorsque la table refroidit, cette masse se solidifie. Avant la prochaine mise en service du compacteur, il faut attendre que cette masse se liquéfie sous l'effet du chauffage.

- A la fin de la journée de travail, il suffit normalement de laisser le compacteur fonctionner à vitesse lente pendant 15 minutes environ et de vaporiser de l'agent séparateur dans la boîte du compacteur.
- Avant un arrêt prolongé, vider la boîte du compacteur pendant que la masse est encore liquide. Le cas échéant, laisser le chauffage en fonctionnement.

Pour le vidage de la boîte de tamper, les tôles protectrices du tamper peuvent être retirées de la table.

- Desserrer les contre-écrous (1) de la tige de traction (2) et reculer quelque peu les tiges de traction de façon à ce que la tôle de protection bascule quelque peu vers l'avant. Aider le mouvement si besoin est.
- Faire fonctionner le tamper pendant quelques minutes jusqu'à ce que le matériau soit sorti par le bas du cadre de tamper.
- Resserrer ensuite les contre-écrous (1) de la tige de traction.
- Contrôler l'écart et éventuellement régler : voir le chapitre E

Nettoyer la tôle de limitation

- Retirer les résidus d'enrobés de la surface de glissement et des guides.
- Graisser à la graisse résistant à la chaleur la surface de glissement et les guides.

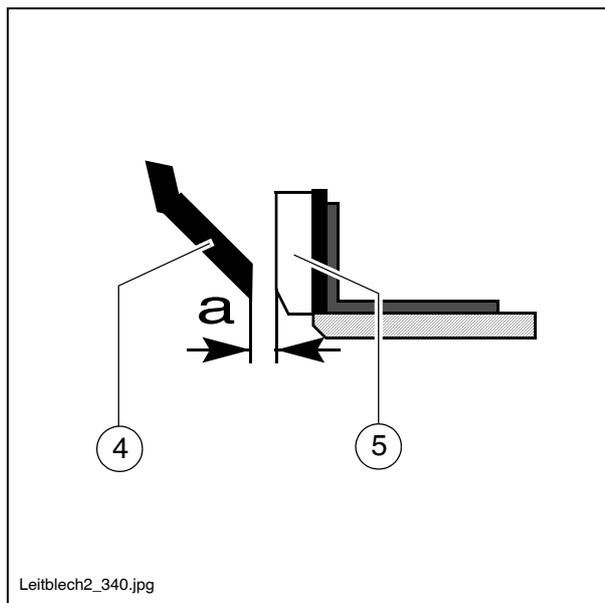
6.3 Contrôle / réglage de tôle de guidage du tamper

Avant chaque pose, vérifier le réglage des tampers.

Un jeu (a) de 0,1 - 0,3 mm doit exister sur toute la largeur entre la tôle de protection de tamper (4) et le couteau de tamper (5).



Si une correction est nécessaire : voir le chapitre E

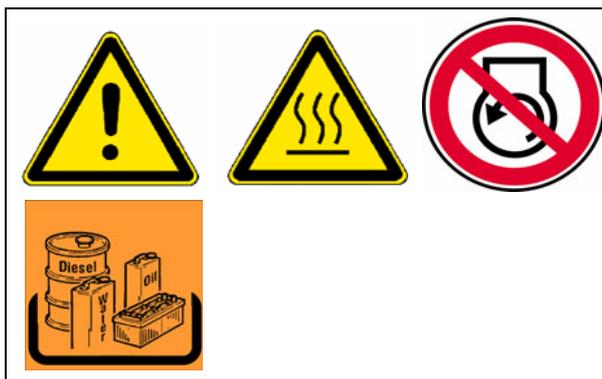


6.4 Conduites hydrauliques

- Contrôler de manière ciblée l'état des flexibles hydrauliques.
- Remplacer immédiatement les flexibles endommagés.



Remplacez les conduites hydrauliques si une inspection révèle ce qui suit :



- Endommagements de la couche extérieure jusqu'à la tresse intérieure (par ex. points d'abrasion, coupures, fissures).
- Couche extérieure cassante (formation de fissures dans le matériau du tuyau).
- Déformations ne correspondant pas à la forme naturelle de la conduite ou du flexible. Tant hors pression qu'en pression, ou en cas de pliure (par ex. délaminage, formation de cloques, points de pression, pliures).
- Endroits non étanches.
- Endommagement ou déformation des armatures (dégradation de la fonctions d'étanchéité) ; les légers dommages superficiels ne sont pas un motif de remplacement.
- Le tuyau s'extraît de l'armature.
- Corrosion de l'armature de nature à réduire son fonctionnement et sa résistance.
- Inobservation des exigences concernant le montage.
- La durée d'utilisation de 6 années est dépassée. La date de référence est la date de fabrication de la conduite hydraulique sur l'armature plus 6 années. Si la date de fabrication indiquée est « 2013 », la période d'utilisation prend fin en février 2019.



Voir le chapitre « Marquage des conduites hydrauliques ».



Les flexibles trop anciens deviennent poreux et peuvent éclater. Danger d'accident !



Respecter impérativement les indications suivantes pour le montage et le démontage de conduites hydrauliques :

- Utilisez uniquement des conduites hydrauliques d'origine Dynapac !
- Veillez en toute occasion à la propreté !
- Les conduites hydrauliques doivent toujours être montées de manière à ce que, quel que soit l'état de fonctionnement,
 - elles ne soient soumises à aucune autre contrainte de traction que leur propre poids.
 - Il n'y a pas de contrainte par compression sur de courtes longueurs.
 - Eviter les actions mécaniques externes sur les conduites hydrauliques.
 - Disposer et fixer de manière judicieuse les conduites pour éviter les frottements aux autres pièces ou entre elles.
Recouvrir les arêtes vives des autres pièces pour le montage des conduites hydrauliques.
 - Respectez les rayons de courbure minimums.
- Pour le raccordement de conduites hydrauliques à des pièces en mouvement, dimensionner la longueur de la conduite de telle manière que le rayon de courbure minimum soit toujours respecté sur toute la plage de mouvement et/ou que la conduite ne soit jamais soumise à une traction.
- Fixez les conduites hydrauliques aux points indiqués. Le mouvement naturel et le changement de longueur de la conduite ne doivent jamais être entravés.
- Il est interdit de peindre une conduite hydraulique !

Marquage de conduites hydrauliques / durée d'entreposage et d'utilisation



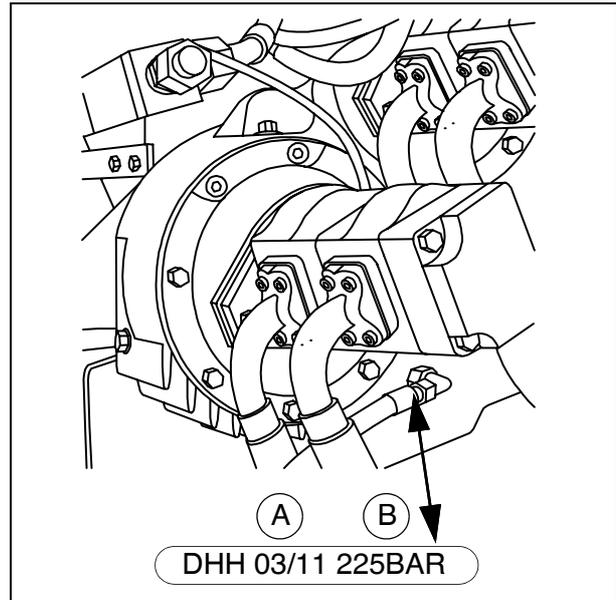
Un numéro gravé dans le vissage renseigne sur la date de fabrication (A) (mois / année) et sur la pression maximum (B) admissible pour la conduite.



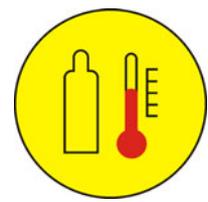
Ne jamais monter de flexibles périmés et toujours veiller à la pression admissible.

La durée d'utilisation peut individuellement être déterminée en dérogation aux valeurs indicatives suivantes, selon l'expérience :

- A la fabrication de la conduite, le flexible (produit disponible au mètre) ne doit pas être âgé de plus de quatre ans.
- La durée d'utilisation d'une conduite, y compris son éventuelle durée d'entreposage, ne doit pas dépasser six années.
La durée d'entreposage ne doit pas dépasser deux années.

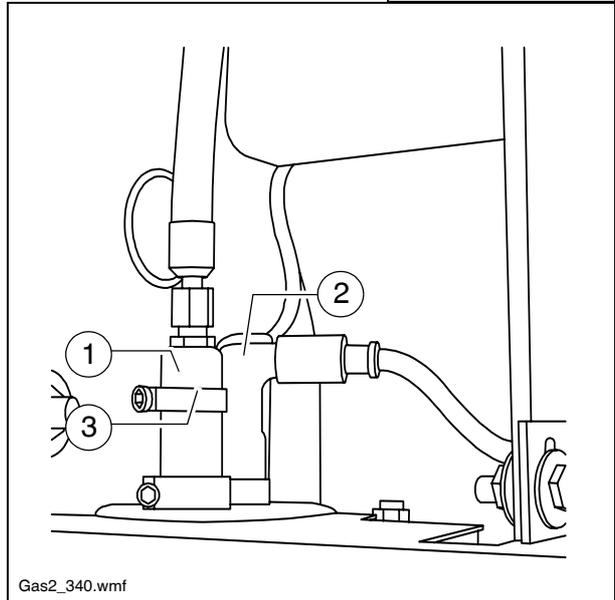


7 Installation de gaz



L'installation se compose des principaux composants suivants :

- Brûleur d'allumage (1)
- Bougie d'allumage (2)
- Papillon d'arrivée d'air (3)



7.1 Bougies d'allumage

Contrôler une fois par mois les bougies d'allumage du chauffage au gaz :

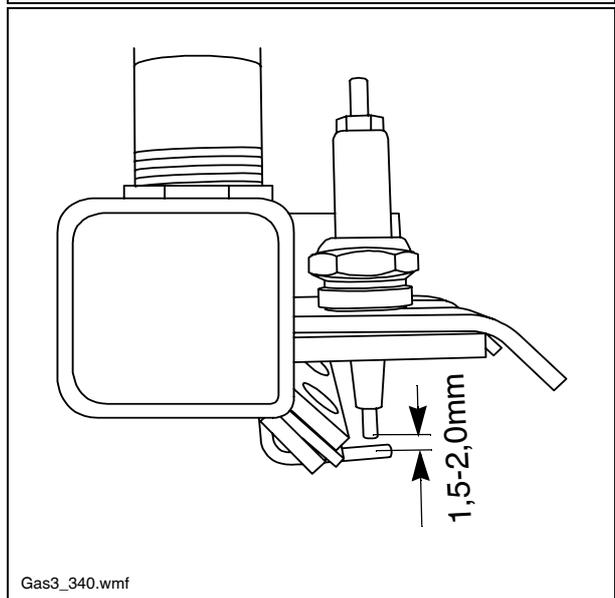
- retirer le connecteur de bougie
- retirer le support de bougie du corps de la table.
- Contrôle :
- aucun endommagement visible de l'isolateur du contact central ?



L'écart de l'électrode est de 1,5 - 2,0 mm.



Remplacer les bougies d'allumage tous les six mois afin de garantir un chauffage de table au fonctionnement parfait en toute occasion.



7.2 Réglage de la flamme

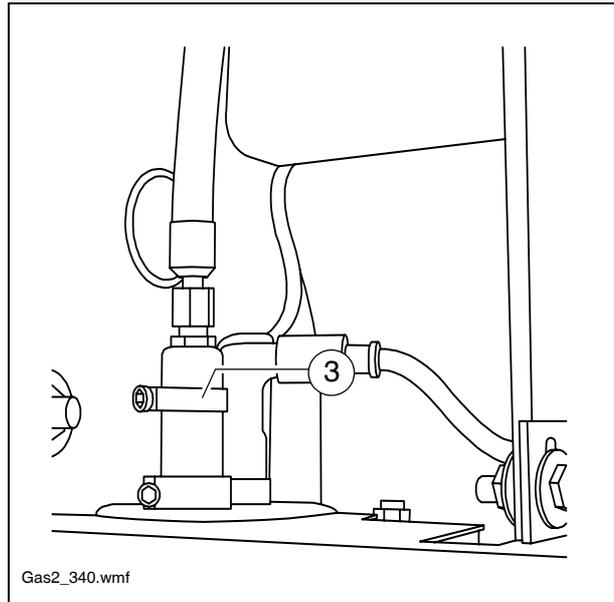
Pour obtenir une flamme parfaite, régler la bague (3) du brûleur d'allumage.

- Desserrer la vis de blocage de la bague.
- La bague devrait recouvrir env. 50% des quatre trous d'aspiration d'air.
- Resserrer la vis de blocage de la bague.



La flamme au niveau du tube de brûleur doit être d'un bleu lumineux.

- Si nécessaire, procéder à un réglage fin avec la bague (3).



7.3 Injecteur du système de chauffage au gaz

Aucun intervalle d'entretien n'est prescrit pour les injecteurs de préparation du mélange gaz-air.

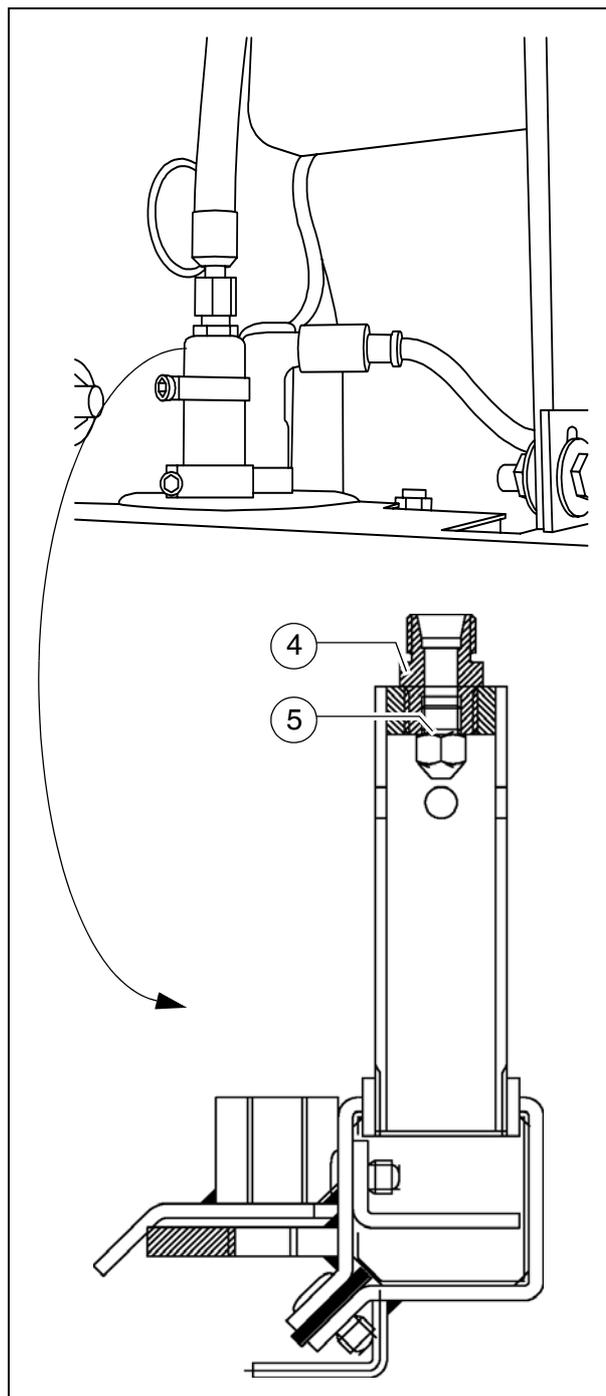
Des impuretés présentes dans le gaz propane peuvent encrasser le filtre. Dans ce cas, dévisser le tube de vissage (4) et ensuite la buse de gaz (5). Le filtre est relié à la buse de gaz. Le nettoyer précautionneusement avec de l'air comprimé.

 Ne jamais nettoyer la buse et le filtre avec un objet pointu sous peine d'endommager le filtre ou l'alésage de la buse.

 Le tube (4) et la buse à gaz (5) sont collés en usine avec du produit « Loctite bleu ».

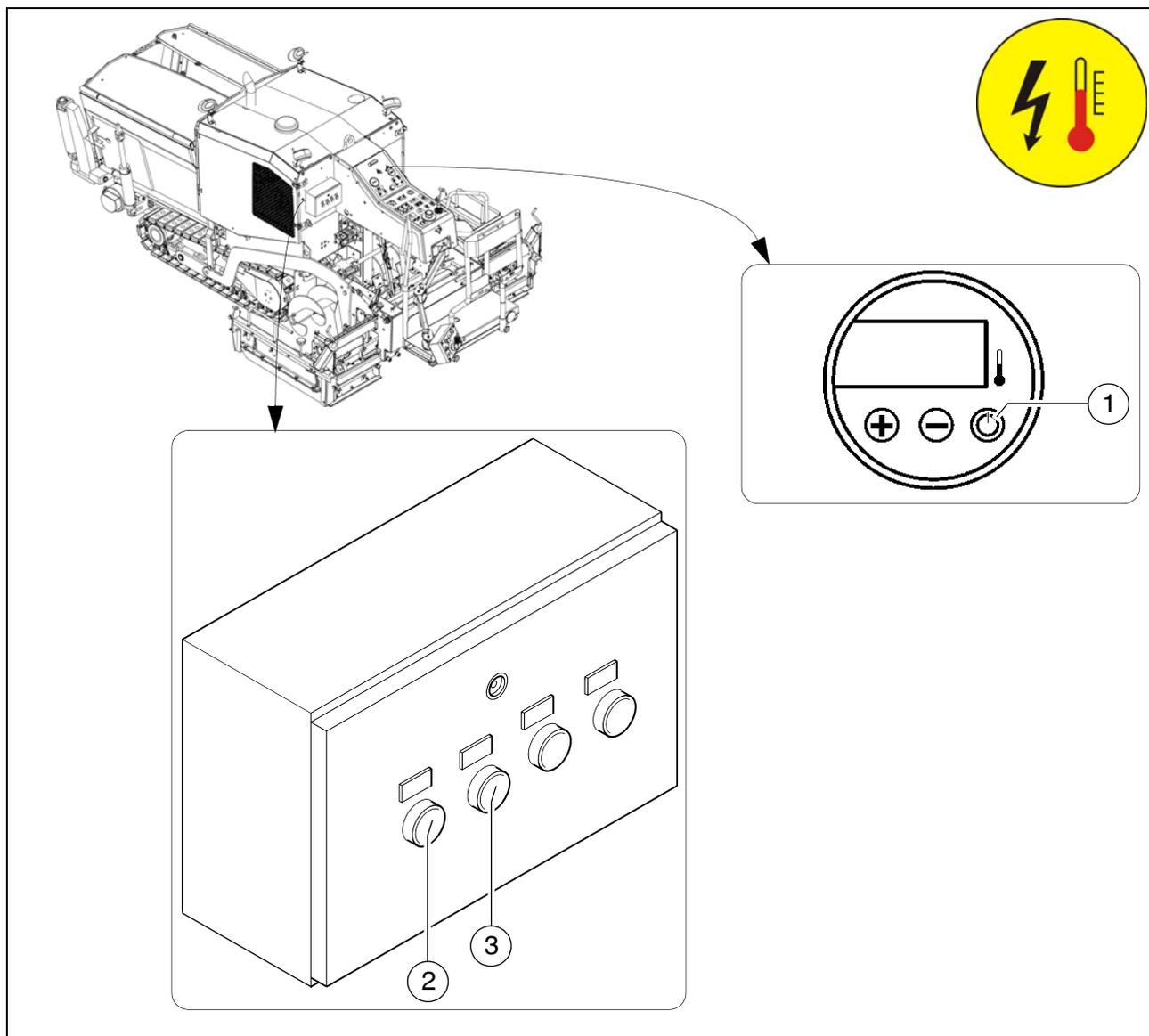
Après le nettoyage, coller la buse (5) et le tube (4) et visser.

 S'assurer que tous les raccords de conduite de gaz sont fermement serrés. En cas de fuite, danger d'explosion.



8 Chauffage électrique

8.1 Vérifier la surveillance d'isolation



Vérifier chaque jour avant le début du travail le fonctionnement du dispositif de sécurité à surveillance d'isolation.



Ce contrôle se limite au fonctionnement de la surveillance d'isolation et ne concerne pas les sections de chauffage ou les consommateurs présentant un défaut d'isolation.

- Démarrer le moteur du finisseur.
- Commuter l'interrupteur du système de chauffage (1) sur MARCHE.
- Actionner la touche de test (2).
- Le témoin lumineux intégré dans la touche signale « Défaut d'isolation ».
- Appuyer sur la touche de réinitialisation (3) pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut simulé.
- Le témoin lumineux s'éteint



Si le test est probant, on peut travailler avec la table et utiliser les consommateurs externes.

Si le témoin lumineux « Défaut d'isolation » indique cependant un défaut avant l'actionnement de la touche de test ou si la simulation n'indique aucun défaut, ne pas travailler avec la table ni utiliser d'équipement externe raccordé au finisseur.



Un électricien confirmé doit vérifier ou remettre en état la table et l'équipement. Commencer ensuite seulement le travail avec la table et les équipements.



Danger électrique



Le non respect des mesures et des consignes de sécurité du chauffage de table électrique expose à un danger de choc électrique.

Danger de mort !

Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table.



Défaut d'isolation



Si un défaut d'isolation se produit pendant le fonctionnement et que le témoin lumineux signale un tel défaut, procéder alors comme suit :

- Commuter sur ARRET les interrupteurs de tous les équipements externes et du chauffage et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.
- Si le témoin reste allumé, le défaut se situe au niveau du générateur.



Ne pas continuer le travail.

- Si le témoin s'éteint, commuter successivement les interrupteurs de chauffage et des équipements externes sur MARCHE jusqu'à ce le message réapparaisse suivi d'une coupure.
- Retirer ou ne pas connecter l'équipement défectueux et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.



Le travail peut alors être poursuivi, bien entendu sans l'équipement défectueux.



Un électricien confirmé doit vérifier ou remettre en état l'alternateur ou le consommateur électrique identifié comme étant défectueux. Commencer ensuite seulement le travail avec la table ou les équipements.



Défaut d'isolation



Si un défaut d'isolation se produit pendant le fonctionnement et que le témoin lumineux signale un tel défaut, procéder alors comme suit :

- Commuter sur ARRET les interrupteurs de tous les équipements externes et du chauffage et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.
- Si le témoin reste allumé, le défaut se situe au niveau du générateur.



Ne pas continuer le travail.

- Si le témoin s'éteint, commuter successivement les interrupteurs de chauffage et des équipements externes sur MARCHÉ jusqu'à ce le message réapparaisse suivi d'une coupure.
- Retirer ou ne pas connecter l'équipement défectueux et actionner la touche de réinitialisation pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut.



Le travail peut alors être poursuivi, bien entendu sans l'équipement défectueux.



Un électricien confirmé doit vérifier ou remettre en état l'alternateur ou le consommateur électrique identifié comme étant défectueux. Commencer ensuite seulement le travail avec la table ou les équipements.



9 Lubrifiants



Utiliser uniquement les lubrifiants ci-après ou des produits de qualité correspondante provenant de fabricants connus.

- Graisse haute température Dynapac

Parts & Service



Formations

Nous proposons à nos clients des formations aux appareils DYNAPAC dans notre centre de formation d'usine spécial.

Des stages réguliers et exceptionnels sont organisés dans ce centre de formation.

Service

En cas de perturbation de fonctionnement ou de question concernant les pièces détachées, adressez-vous à l'un de nos services après-vente.

En cas de dommage, notre personnel technique spécialement formé assurera une remise ne état rapide et conforme.

Conseil d'usine

Vous pouvez directement à nous chaque fois que notre réseau de distribution semble se heurter aux limites de ses possibilités.

Une équipe de « conseillers techniques » se tient à votre disposition.

gmbh-service@atlascopco.com

Atlas Copco

